

La CIA avait remplacé les marines sous Nixon (Church)

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Frank Church a estimé, hier, que "les vues impériales de la Maison-Blanche avaient atteint leurs sommets arrogants pendant l'administration de l'ancien président Richard Nixon".
Le président de la commission sénatoriale d'enquête sur les services de renseignements a souligné, devant le colloque "Pacem In Terris", que "les interventions de la CIA dans les affaires politiques des pays étrangers ont rapidement pris le pas sur le but initial de l'agence qui est de recueillir et d'analyser le renseignement".

Il a noté que ceci avait été particulièrement vrai sous le président Nixon, en 1970, lorsque ce dernier avait donné des ordres à la CIA pour qu'elle évite l'arrivée au pouvoir au Chili de Salvador Allende. "L'attitude de la Maison-Blanche semblait être alors: si je ne peux plus envoyer des marines, alors j'enverrai la CIA", a déclaré M. Church.
Dans ces opérations secrètes, "les Etats-Unis ont été arrivés à adopter les méthodes et à accepter le système de valeurs" du service de renseignements

soviétique, le KGB, a poursuivi le sénateur. "Jamais l'imitation des tactiques du KGB n'a été mieux démontrée que dans les directives envoyées aux agents de la CIA au Congo, en 1960, pour assassiner Lumumba."
M. Church a toutefois souligné qu'il était "impératif pour les Etats-Unis de maintenir un service de renseignements fort et efficace".
Le directeur de la CIA, M. William Colby, a ensuite estimé pour sa part que grâce aux renseignements, on pou-

vait maintenant anticiper certaines situations et ainsi négocier avant d'atteindre un point de non-retour. "Prévoir les crises et les confrontations peut permettre la conciliation et le compromis", a-t-il poursuivi.
Il a reconnu que la CIA avait fait des "erreurs". Il s'est déclaré en faveur d'une meilleure supervision de l'agence de renseignements dans l'avenir. Enfin, tout en affirmant que la CIA devait être plus ouverte, M. Colby a estimé que certaines activités devraient toujours rester secrètes.

Ford: un voyage sans résultat apparent

PEKIN (AFP) — Le second sommet sino-américain a fait apparaître l'impossibilité dans laquelle se trouvent actuellement Pékin et Washington de faire progresser leurs relations d'une manière significative.
Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, avait déclaré, avant de quitter les Etats-Unis pour Pékin, qu'aucun résultat spectaculaire ne devait être attendu de la visite en Chine du président Gerald Ford.
Aucun résultat, même non-spectaculaire, n'a été annoncé hier soir par le secrétaire d'Etat au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Pékin.
De plus, aucun communiqué sino-américain n'a été publié ce matin avant le départ du président des Etats-Unis pour l'Indonésie.

Sur la question de la normalisation des relations sino-américaines qui dépend du problème de Taiwan, aucun progrès n'a été enregistré et ne le sera, selon M. Kissinger, avant fort longtemps.
Le problème coréen n'a été abordé, toujours selon le secrétaire d'Etat qui pour permettre aux deux parties de réaffirmer leurs différences de vues à ce sujet.
Les parties chinoise et américaine enfin se sont heurtées, comme il était prévisible, au mur de la détente qui les sépare.
Interrogé hier soir sur la nature des sujets sur lesquels la Chine et les Etats-Unis ont des vues parallèles, M. Kissinger a mentionné la construction européenne, la coopération de l'Europe avec les Etats-Unis et les relations américano-japonaises, tous domaines dans lesquels Pékin avait déjà affirmé en de multiples occasions son accord avec Washington.

M. Kissinger a expliqué que rien, — même pas des nuances — ne pouvait être ajouté au communiqué de Shanghai qui avait conclu, en février 1972, la visite en Chine de M. Richard Nixon.
De son côté, le vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-Ping, a noté à l'issue de la visite de M. Ford les différences de principe existant naturellement entre les Etats-Unis et la Chine, deux pays aux idéologies et systèmes sociaux différents, mais a ajouté que l'échange direct de vues aidait à accroître la compréhension mutuelle entre les deux pays.

Le président Ford a obtenu de la Chine la restitution des corps de deux Américains disparus en cours de mission en Chine ou à proximité de la Chine.
S'adressant hier soir à la presse, M. Henry Kissinger a annoncé qu'à la requête du président des Etats-Unis, le vice-premier ministre Teng Hsiao-Ping avait promis la restitution des corps et avait fourni des informations sur le sort de cinq autres Américains disparus dans des circonstances identiques.

Une ex-détenue dénonce la répression en Indonésie

Une ex-prisonnière politique du gouvernement de Djakarta a déploré, hier, à Montréal, que l'Indonésie, où s'exerce l'une des pires répressions dans l'histoire contemporaine, soit l'un des pays du Tiers-monde où le Canada investit le plus.
Mme Carmel Budiardjo, qui a elle-même connu les géolés indonésiennes de 1968 à 1971 et dont le mari est encore emprisonné par le régime Suharto, a rappelé que le Canada a offert, l'été dernier, des crédits de \$200,000,000 destinés à l'achat par l'Indonésie d'équipement industriel et de matériel de transport. Le général Suharto avait alors été accueilli à Ottawa.

On estime qu'au moins 300,000 communistes, ou supposés tels, ont été tués depuis 1965. Selon Amnesty International, organisme politique, 70,000 personnes étaient encore détenues à la fin de 1971, dont une bonne partie dans des conditions effroyables. En mars 1966, lorsque le Parti communiste indonésien fut officiellement déclaré hors la loi, on comptait quelque 250,000 personnes détenues comme présumés membres de ce parti ou d'organisations sympathisantes.
Considérant que l'opinion publique internationale ne s'est pas suffisamment préoccupée de la terrible répression à laquelle se livre le gouvernement indonésien, Mme Budiardjo parcourt le monde en vue d'intensifier la campagne destinée à mettre fin à cette tragédie.

L'OLP participe au débat du Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES (AFP) — Le représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine, M. Basél Amin Aql, a pris hier-soir la parole au Conseil de sécurité qui étudiait une plainte déposée par le Liban et l'Egypte sur les raids israéliens du deux décembre contre le Liban. Ce fait sans précédent découlait d'une résolution invitant l'OLP à participer aux débats et qui avait été adoptée par neuf voix contre trois (Etats-Unis, Costa Rica, Royaume-Uni), et trois abstentions (France, Italie et Japon).

Les Etats-Unis se sont opposés fermement à l'invitation qui a été faite à l'OLP, mais les votes négatifs américain et britannique ne constituaient pas un veto car celui-ci ne s'applique pas aux invitations considérées comme des questions de procédure.
Le représentant de l'OLP a dénoncé le massacre "d'une ampleur sans précédent déclenché par les fous de la guerre au Moyen-Orient, massacre qui a fait des Palestiniens des réfugiés pour la deuxième fois dans leur existence".



fétophoto UPI

Bombes en série à Miami

Sept bombes ont explosé en moins de 24 heures à Miami, dans des bureaux du gouvernement, une banque et un poste de police (ci-dessus). Les explosions, qui n'ont fait aucune victime, ont été revendiquées par des groupes de Cubains anti-castristes, protestant contre la venue dans cette ville de Floride de M. William Rogers, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires inter-américaines. Une centaine d'explosions se sont produites depuis 18 mois à Miami, où vivent de nombreux exilés cubains.

en bref

Londres met fin à la détention préventive en Irlande du Nord

BELFAST (UPI, AFP) — Le secrétaire à l'Irlande du Nord, M. Marlyn Rees, a ordonné aujourd'hui la remise en liberté des dernières personnes qui étaient encore emprisonnées au centre de détention de Maze sous le régime de l'internat administratif, c'est-à-dire sans avoir été condamnées à des peines de réclusion par des tribunaux.
Cette mesure de clémence touche 73 catholiques détenus sans jugement à la prison de Maze. Quarante-sept d'entre eux seront libérés dès aujourd'hui.
Vingt-deux autres, qui purgent concurremment des peines infligées après jugement pour des actes de violence liés aux troubles, seront libérés avant Noël.
Il ne restera plus alors que quatre détenus condamnés à de longues peines pour terrorisme.
La suppression de l'internement sans jugement était depuis son origine en août 1971 la principale revendication de la minorité catholique d'Ulster.

La violence croît en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — La présidente Marie Estela de Peron a convoqué hier soir le conseil de défense de la nation, composé des commandants en chef des trois armées et des membres du gouvernement en raison de l'accroissement d'actions violentes enregistrées au cours de ces trois derniers jours. Neuf jeunes gens ont été tués à Cordoba par une organisation d'extrême-droite pour venger la mort du général Jorge Caceres Monie et de sa femme, assassinés mercredi soir, sans doute par une organisation d'extrême-gauche. A Buenos Aires, des policiers ont surpris un jeune homme et une jeune fille qui distribuaient des tracts à la porte d'une usine. Ils ont ouvert le feu sur les deux jeunes gens qui tentaient de s'enfuir et les ont tués l'un et l'autre.
La police a arrêté environ 200 personnes à la suite de l'assassinat du général. Il semble que l'état d'urgence pourrait être décrété dans tout le pays.

Bonn achète la libération de 300 détenus politiques

BERLIN OUEST (Reuter) — Le gouvernement ouest-allemand a acheté ces dernières semaines la libération de 300 prisonniers politiques détenus à Berlin-Est, a annoncé, hier, l'organisation de réfugiés privée "Comité de travail 13 août" date, en 1961, de la fermeture de la frontière entre Berlin-Ouest et Berlin-Est.
Leur arrivée à l'ouest porte à 6,000 le nombre total d'Allemands de l'Est et de l'Ouest "achetés" par Bonn en application d'un accord secret conclu en 1969 avec Berlin-Est. Plus d'un millier d'entre eux ont ainsi été libérés cette année, précise l'organisation.
Le gouvernement ouest-allemand n'a jamais ni confirmé ni démenti l'existence d'un tel "contrat", se bornant à dire que le mettre en lu-

Le sén. Hugh Scott prend sa retraite

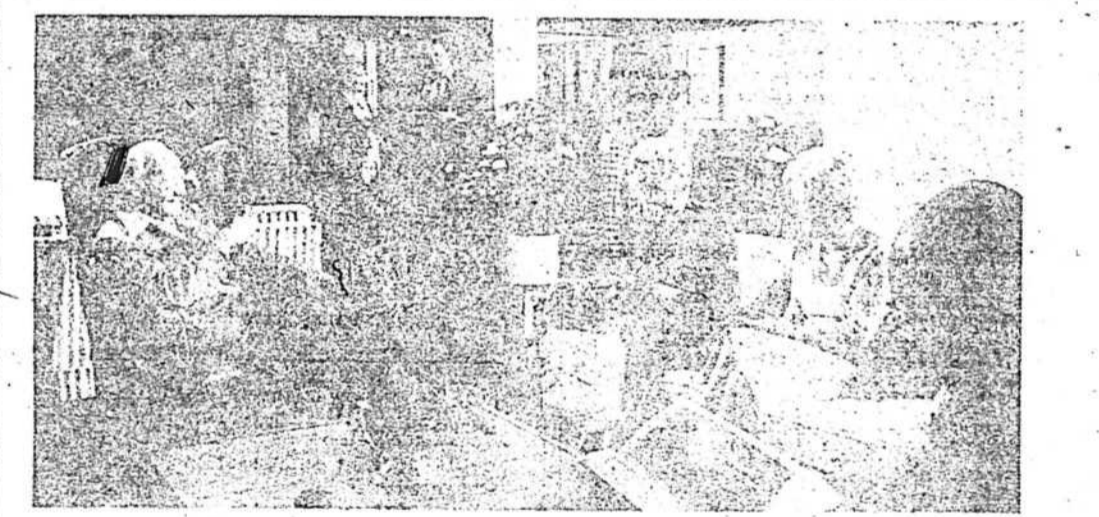
PITTSBURGH (AFP) — Le chef de file de la minorité républicaine au Sénat, M. Hugh Scott, a annoncé hier, qu'il prenait sa retraite politique et ne se représenterait pas aux élections sénatoriales de 1976. Agé de 75 ans, le sénateur Scott était devenu le leader républicain du Sénat en 1969 après la mort du sénateur Everett Dirksen. Il siégeait au Sénat, où il représentait la Pennsylvanie, depuis 1958.
Les observateurs estimaient que sa réélection au Sénat l'an prochain serait difficile en partie à cause de la fidélité dont il avait fait preuve à l'égard du président Richard Nixon lors de l'affaire du Watergate.

Kissinger ira à Moscou

WASHINGTON (AFP) — M. Henry Kissinger se rendra à Moscou dans l'espoir de débloquer les négociations Salt-2 immédiatement après le voyage qu'il doit effectuer à partir de la semaine prochaine à Bruxelles, Londres et Paris, apprend-on de bonne source à Washington.
Le secrétaire d'Etat américain, croit-on savoir, serait porteur d'une nouvelle proposition destinée à faire sortir les négociations sur la limitation des armes stratégiques de l'impasse dans laquelle elles se trouvent depuis le mois dernier.
Cette impasse a été provoquée par le rejet soviétique d'une proposition américaine visant à permettre aux Etats-Unis de construire un certain nombre de missiles à courte portée Cruise, quitte aux Soviétiques de se doter d'un nombre équivalent d'avions à long rayon d'action Backfire.
En l'absence de M. Kissinger, qui se trouve à Pékin aux côtés du président Gerald Ford, le département d'Etat n'a pas été en mesure de confirmer officiellement qu'il se rendra à Moscou.
Le secrétaire d'Etat, croit-on savoir, gagnera la capitale soviétique probablement vers le 18 décembre, immédiatement après la conférence sur la coopération internationale de Paris à laquelle il participera les 16 et 17, ainsi que le département d'Etat l'avait annoncé la semaine dernière.

L'ONU demande un référendum au Sahara

NATIONS UNIES (AFP) — Par 84 voix contre 3 et 42 abstentions, la commission des territoires non autonomes de l'assemblée générale a demandé à l'Espagne de permettre au peuple du Sahara espagnol d'exprimer librement sa volonté concernant l'avenir du territoire.
Elle demande en outre à l'Espagne de prendre les mesures nécessaires pour que tous les Saharouis, y compris ceux qui vivent en dehors du territoire, puissent exercer librement leur droit à l'autodétermination.
Cette résolution, qui a été présentée par 18 pays africains, Grenade et la République démocratique du Yémen, ne fait pas état de l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie.
Elle réaffirme encore la responsabilité de l'Espagne et de l'ONU vis-à-vis de la décolonisation du territoire et l'expression libre de la volonté du peuple du Sahara.



Imaginez-vous vivre une retraite sereine, dans un milieu raffiné et chaleureux, à vingt minutes du centre de Montréal.

Ce rêve devieut réalité au Central Park Lodge, de Saint-Lambert. On y a créé le mode de vie idéal pour les retraités. Située à proximité des magasins et des services municipaux, la résidence vous offre l'intimité, l'indépendance et l'atmosphère chaude et calme de la maison de campagne que vous ne pouvez probablement plus entretenir.
Qu'est-ce qui rend donc Central Park Lodge si attrayant? Notons particulièrement ses jardins magnifiques, son service attentif et courtois et sa cuisine excellente qui fait une fête de chaque repas. (Vous pouvez prendre le petit déjeuner au lit si le coeur vous en dit.)
Vous y trouverez encore tout ce qu'il faut pour vous distraire et vous tenir en forme, y compris piscine, sauna et bain tourbillon, tous munis d'accessoires de sécurité. Des appartements agréablement décorés et des moquettes élégantes partout. Vous aurez de plus un interphone et des contrôles individuels de chauffage et de climatisation.
Des salons luxueux dotés de téléviseurs. Un personnel bien stylé qui fera tout pour vous aider et vous servir. Et une infinité d'autres avantages précieux.
Le succès obtenu dans 13 autres villes canadiennes atteste que nous avons vraiment, à Central Park Lodge, la formule idéale qui fait de la retraite une étape heureuse de la vie.
Vous pouvez, sans vous engager, visiter cette résidence. Appelez madame Claire Martin, au numéro 465-1401. Vous prendrez le thé avec nous et vous jugerez tout vous-mêmes. Il y a de grandes chances que vous décidiez alors d'y vivre!
Central Park Lodge
Où l'on aime bien vous choyer.
A vingt minutes du centre de Montréal, au 33 de l'avenue Argyle, à Saint-Lambert. Tél.: 465-1401

L'insuffisante indépendance de la CECO

Les diverses péripéties judiciaires dans lesquelles est plongée de ce temps-ci la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) rendent son déroulement laborieux et compromettent sa réussite.

Mais d'autres facteurs hypothèquent cette entreprise depuis son origine et risquent d'en affecter les fruits que nous sommes justifiés d'en attendre.

Aucun citoyen bien né n'est indifférent à cette engance qu'est le crime organisé et je suis d'avis que la majorité de la population comprend et admet la nécessité de le combattre. Mais si l'objet de cette enquête est louable, les moyens et procédés utilisés pour l'atteindre sont beaucoup plus discutables. Les personnes soucieuses du respect des droits de l'homme, parmi lesquelles se trouvent évidemment plusieurs juristes, voient dans cette enquête une grave atteinte au droit de tout individu à la présomption d'innocence. Surtout depuis la télédiffusion des audiences qui risque de transformer de simples témoins présumés innocents en des suspects présumés coupables.

Mais aujourd'hui je voudrais surtout souligner un point qui fausse la démarche de cette enquête: sa trop grande dépendance à l'égard de la police.

On comprend cette dépendance quand on sait que les "preuves" de la CECO reposent presque exclusivement sur l'écoute électronique, c'est-à-dire sur les enregistrements de conversations recueillies par la police.

Or on sait que partout où existe le crime organisé, il y a nécessairement des connivences ou des complaisances aux niveaux politique et policier. Pourtant, à observer le déroulement de la CECO, on a l'impression que le crime organisé n'est qu'une affaire de truands.

La CECO ne devrait-elle pas explorer dans toutes les directions? Par exemple, dans l'enquête en cours, ne convenait-il pas de convoquer à la barre certains policiers pour expliquer pourquoi la police n'est pas intervenue quand elle a appris, avant le fait, que Paulo Violi avait commandé à un homme de main de cambrioler la maison de son voisin parti en vacances? Pourquoi elle n'a pas arrêté, pour les interroger, le même Violi et Vic Corroni, quand elle entendit, par l'écoute électronique, le premier se vanter au second d'avoir réglé son compte à un tiers en lui tirant quatre balles durant son sommeil?

Pourquoi la CECO n'explore-t-elle pas du côté

de la police? Serait-ce parce que celle-ci est absolument irréfutable en cette matière, et donc exceptionnelle par rapport à tous les corps policiers des sociétés comparables? Ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'elle risquerait, ce faisant, de voir se tarir son unique source de "preuves"?

Il n'est pas vrai que le crime organisé ne compte que les seuls artisans du crime. Et je ne crois pas que ceux-ci ne se parlent au téléphone qu'entre eux.

Ceci conduit à s'interroger sur l'efficacité réelle de l'écoute électronique dans la lutte au crime organisé. Car de deux choses l'une: ou bien les policiers se servent de l'écoute électronique pour prévenir le crime et arrêter les suspects, obligeant alors les criminels à s'adapter au système pour le contourner par une extrême prudence dans l'usage du téléphone ou autrement, et le rendement de cette technique devient presque nul; ou bien les policiers s'abstiennent d'intervenir afin d'emmagasiner le plus d'informations possibles et ils deviennent alors des collectionneurs de renseignements passionnants, des observateurs du crime à distance, des apprentis criminologues, quoi, mais ils ne remplissent plus leur devoir de

prévention et de répression du crime. Et dans les deux cas l'écoute électronique perd son utilité pour n'être qu'un stérile instrument d'espionnage.

C'est ainsi qu'à trop dépendre de la police et d'une technique d'espionnage douteuse, la CECO est conduite à observer le crime exclusivement dans l'optique policière, c'est-à-dire par le gros bout de la loupe, ce qui l'empêche d'avoir une vue d'ensemble plus juste et plus équilibrée du crime organisé, laquelle pourrait la conduire à faire des recommandations s'attaquant aux vraies racines du mal. Car le crime organisé n'est pas seulement un ensemble de crimes commis systématiquement par des hors-la-loi, c'est d'abord l'existence maligne d'un corps social et politique malsain.

Aussi une commission d'enquête sur le crime organisé ne peut-elle poser un diagnostic précis et proposer un remède adéquat sans prendre ses distances et se donner la plus grande indépendance possible par rapport à tous les éléments d'une société susceptibles d'être plus ou moins impliqués dans la situation qu'elle a pour mandat d'analyser.

Marcel ADAM

bloc-notes

Ce qu'il faut protéger, c'est la vérité

Semaine palpitante dans les milieux d'information: les journalistes s'en prennent aux animateurs de radio et de télévision... et ceux-ci leur rendent bien. Ils devraient pourtant s'entendre, eux qui sont tous préoccupés de transmettre la vérité à la population. Mais entre eux s'est élevé un sujet de controverse: les récentes déclarations du maire Jean Drapeau.

Le débat s'est mal engagé. Car, en démocratie, un chef de gouvernement doit normalement défendre ses positions devant les membres de l'institution qu'il gouverne. On se serait donc attendu, normalement, à ce que M. Drapeau définit ses positions devant le Conseil municipal. Ce sont les élus du peuple qui doivent être les premiers informés pour être les premiers à interroger le maire. Nos institutions sont malheureusement fragiles, mais elles méritent encore d'être respectées par les élus. S'adresser directement à la population, c'est la phase seconde. Et, encore là, pour bien respecter l'information, il faut éviter toute confusion.

C'est cette confusion que des journalistes ont reprochée à M. Drapeau: d'avoir choisi une émission principalement axée sur le divertissement pour transmettre des informations extrêmement importantes à l'ensemble de la population.

On suppose conséquemment que des journalistes auraient pu se faire plus facilement les interprètes

de la population pour poser les questions les plus pertinentes. Car, en principe, on doit admettre que ceux qui ont comme fonction de suivre des dossiers particuliers seront mieux préparés que d'autres pour engager un dialogue éclairé. La formule utilisée par M. Drapeau a donc eu le malheur de ne pas répondre à toutes les interrogations que les personnes plus familières avec le dossier des Jeux olympiques pouvaient avoir en tête. Même que certaines réponses de M. Drapeau étaient pour le moins incomplètes.

Poursuivant son retour à la parole publique, M. Drapeau a choisi de participer à certaines émissions de "hot-line". Là, l'opération devenait plus ouverte. Mais aussi, plus embêtante. Plus embêtante pour M. Drapeau qui a lui-même déclaré, à un déjeuner de la Chambre de Commerce de Montréal, le 12 novembre 1974, que c'était là "un système extrêmement dangereux..." Les hommes publics sont obligés d'y aller parce qu'autrement, ils donnent l'impression qu'ils ont peur de répondre. Mais ils s'exposent à n'importe quel va-nu-pied. Et on ne connaît pas l'identité de n'importe quel va-nu-pied. Et on ne connaît pas l'identité de n'importe quel va-nu-pied. Et on ne connaît pas l'identité de n'importe quel va-nu-pied. Et on ne connaît pas l'identité de n'importe quel va-nu-pied.

Même si l'animateur sollicite les journalistes de le faire. Car chacun a sa façon de travailler; c'est ce qu'il faut respecter si l'on veut que

les divers moyens de communication soient finalement convergents. On comprend donc que les journalistes n'aient pas répondu à l'invitation que faisait un animateur de radio en compagnie de M. Drapeau. Pour respecter l'option du maire comme la formule de l'émission, les journalistes n'avaient pas à intervenir.

Il ne faut pas être surpris que des journalistes pensent comme M. Drapeau et ne soient pas d'accord avec la formule de certaines émissions de "hot-line". L'anonymat des intervenants menace le droit à l'information, parce que ce droit sacré de la démocratie ne peut supporter que les moyens de communication servent à la mauvaise information. Quant un auditeur s'affirme en spécialiste pour "informer" les uns en insultant les autres, on risque toujours d'être au bord de la démagogie et de tomber dans le piège.

C'est une chose que de faciliter l'expression de la population; et une autre que de respecter la vérité. Pour protéger le droit à l'information au lieu de la liberté d'expression, il faut établir des règles. Car toute liberté est limitée par une autre. Quand on mêle les genres, on risque de ne respecter ni l'un ni l'autre. Et c'est la vérité qui y perd. En fait, c'est tout ce que demandent les journalistes face à la "communication" de M. Drapeau: qu'on respecte les genres pour respecter la vérité.

Jean-Guy DUBUC

LETTRES

Le conflit à la Faculté de théologie

S.E. Mgr Paul Grégoire,
Archevêque de Montréal
Monseigneur,

Il y a une dizaine de jours, à l'occasion de la fête du Christ-Roi, quelque 5.000 catholiques réunis en l'église Notre-Dame vous ont réservé un accueil que l'on peut qualifier d'enthousiaste. C'était de leur part à la fois une affirmation de fidélité à l'Eglise et à son chef, le pape, et un témoignage direct de confiance et d'appui à leur pasteur harcelé à droite et à gauche par des entreprises contestataires et divisives.

Cet accueil devrait me sembler-t-il, replacer dans une juste perspective les manifestations récentes d'une campagne d'intimidation et de chantage — appelons les choses par leur nom — que poursuivent contre vous un groupe de professeurs et d'étudiants de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Sur le plan de la doctrine et de la discipline ecclésiale, cette campagne prône et s'efforce depuis plusieurs mois déjà, de faire accepter par l'archevêché des positions qui auraient mis celui-ci en opposition avec l'enseignement officiel de l'Eglise. De plus, ces mêmes personnes, dans un manifeste rendu public l'an dernier, ont revendiqué pour la Faculté de théologie une liberté qui aboutirait en droit et en fait à son autonomie quasi totale vis-à-vis de son modérateur, l'archevêque de Montréal. On y réclamait notamment la séparation canonique de la faculté d'avec ce dernier, l'affranchissement de directives extérieures dans l'orientation de son enseignement, et le droit de choisir elle-même ses professeurs indépendamment de toute sanction des autorités ecclésiastiques, fussent-ils non catholiques ou prêtres retournés à l'état laïc et donc en rupture de vœux et certains plus ou moins en désaccord avec leur Eglise. Or, si forts en théologie, en liturgie, en exégèse ou en droit canon que soient ces professeurs, il ne

me paraît guère indiqué de leur confier la formation de futurs prêtres catholiques. Ceux-ci ont non seulement besoin d'acquiescer une théologie orthodoxe mais ce "sentire cum ecclesia", qui ne s'apprend que dans la fidélité et l'obéissance à l'Eglise et sans lequel ils ne sauraient vraiment répondre à l'appel du sacerdoce ministériel, ni remplir dans toute son authenticité la mission à laquelle le Christ les a conviés, à l'égard de Dieu et des hommes.

Je ne crois pas que des prêtres laïcisés ou qui n'ont pas l'esprit d'Eglise puissent, en ce sens, apporter à des séminaristes l'exemple et l'inspiration nécessaires. Trouverait-on normal que des autorités responsables engagent des défectueux, si versés fussent-ils dans l'art militaire pour inculquer le patriotisme à des soldats?

L'indépendance de la Faculté de théologie, si elle se réalisait dans cet esprit, serait sans doute une victoire pour une faction de catholiques qui préconisent pour l'Eglise du Québec une théologie, une sociologie religieuse, une liturgie et des formes de ministères distinctes, qui feraient d'elle une chapelle séparée de l'Eglise universelle. Ce clivage est déjà bien amorcé et s'il doit se réaliser, que ce soit au moins en dehors de tout compromis de la part de ceux qui veulent et entendent demeurer membres à part entière de l'Eglise romaine.

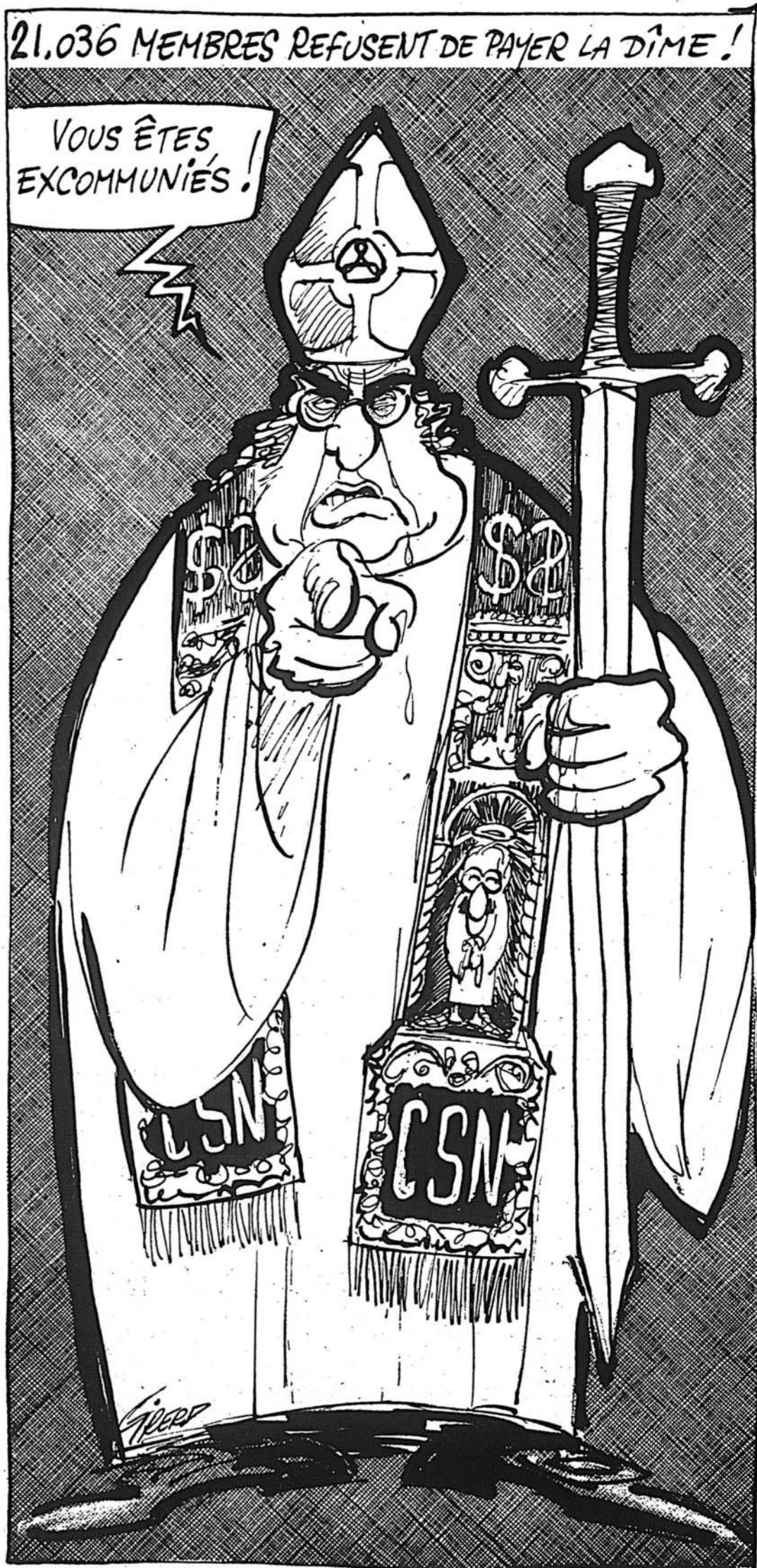
Devant ces tendances très nettes, que sont venues confirmer des manifestations récentes (déclaration comminatoire à l'archevêché signée par quelque 130 professeurs et élèves de la faculté, "piquetage" devant l'archevêché par un groupe de ces mêmes contestataires, vous avez plus que jamais, Monseigneur, de raisons de constater que l'atmosphère qui règne à la Faculté de théologie de l'U.M. n'est pas des plus propices à la formation de futurs prêtres, et d'en tirer les conséquences qui en découlent. Jusqu'ici, vos adversaires ont su or-

ganiser une publicité presque unilatérale grâce à l'aide toujours complaisante des médias d'information. De nombreux catholiques se demandent, et je le fais ici ouvertement, pourquoi, Monseigneur, vous ne faites pas plus largement usage de cet incomparable agent de "relations publiques" que l'on appelait autrefois la chaire de Vérité? Le moment ne serait-il pas venu, par une lettre pastorale ou par un communiqué qui serait lu un prochain dimanche, à toutes les messes dans toutes les paroisses, de mettre les fidèles au courant de problèmes qui les intéressent directement puisque de leur solution dépend la qualité des pasteurs auxquels ils seront appelés un jour à faire confiance?

Faites vous-même confiance à ces fidèles, Monseigneur, et soyez assuré qu'ils vous appuieront si vous décidez de reprendre directement sous votre égide la formation de vos séminaristes en les retirant du campus de l'université pour les confier à des maîtres sûrs, dont l'enseignement sera sans équivoque. Ces maîtres existent, vous les connaissez, et les locaux sont là également. Quant à l'aspect financier, je n'ai guère de doute que si les fidèles étaient clairement renseignés sur l'enjeu en cause, ils y pourvoieraient soit par souscription, collecte, ou autrement.

Il y a aujourd'hui de nombreux jeunes aptes au sacerdoce mais qui ne s'orientent pas vers lui parce qu'ils ne trouvent pas les séminaires qui leur offrent des garanties de formation religieuse authentique, dans un climat propice à la fois à l'étude et à la pratique d'une vie spirituelle approfondie, librement acceptée. Rendez-leur ce milieu, Monseigneur, et j'ai pleine confiance que les ouvriers se proposeront plus nombreux et plus ardents pour la moisson à laquelle Dieu les aura convoqués.

Pierre Dermine,
Montréal.



L'aluminerie de Saint-Augustin

Décision reportée qui pourrait être: non

par Marcel DESJARDINS

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, a décidé de reporter à plus tard toute décision concernant la construction d'une aluminerie à St-Augustin, en banlieue de Québec, un projet qui a soulevé passablement de controverses ces derniers mois.

Même si le ministre laisse l'impression de s'engager dans une espèce de retraite stratégique en décrétant une étude interministérielle sur tout site alternatif situé le long du St-Laurent qui pourrait se révéler supérieur à celui que l'on connaît, M. St-Pierre a

refusé d'admettre hier que le projet d'aluminerie de St-Augustin soit définitivement mis au rancart pour autant.

Dans une lettre à M. Armand Troitier, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec, le ministre rappelle que "le projet, si intéressant soit-il, doit être viable économiquement, acceptable écologiquement et souhaitable socialement".

Or, ajoute le ministre, avant d'avoir la conviction que ces trois objectifs sont atteints, de nouvelles analyses sont requises et, en particulier, de la

part du Comité interministériel présidé par le sous-ministre du MIC, M. John Dinnsmore, qui devra évaluer les autres emplacements disponibles dans la région métropolitaine de Québec. Car, M. St-Pierre tient toujours et absolument à ce que la région métropolitaine de Québec bénéficie de ce projet-moteur dont on estime qu'il pourrait générer quelque 3.000 nouveaux emplois. Selon le moment où l'aluminerie sera construite, elle pourrait entraîner des investissements allant jusqu'à \$500 millions.

Compte-tenu de l'augmentation des coûts de construction et des réduction

de tarifs d'électricité accordées par l'Hydro-Québec à la National Southwire, ce projet pourrait coûter quelques centaines de millions de dollars directement et indirectement au Trésor québécois.

Dans sa lettre à M. Troitier, le ministre St-Pierre invite également la CUQ à mettre fin aux expropriations visant à acquérir les terrains nécessaires à l'implantation de la future aluminerie à St-Augustin. Cette dernière suggestion du ministre laisse croire aux observateurs que le projet de St-Augustin risque carrément d'être écarté.

Si le projet de St-Augustin a provoqué de multiples protestations de la part de citoyens de la région de Québec, il semble cependant, selon des observateurs qui suivent de près les dernières opérations financières et budgétaires du gouvernement Bourassa, que c'est surtout l'absence de moyens (l'argent, nerf de la guerre, nerf du développement) qui compromet le projet.

Le gouvernement Bourassa qui tente par tous les moyens de contenir à 20 p. cent l'augmentation des dépenses de l'année budgétaire en cours a déclaré périmés tous les crédits non uti-

lisés en date du 20 novembre dernier. De plus, dans le domaine des investissements industriels, les priorités vont à la Baie James, à Sidbec-Desco, au projet de papeterie de St-Félicien et finalement à St-Augustin.

L'analyse de la situation financière de la province pour les prochains mois révèle que le gouvernement du Québec n'aura pas suffisamment "d'espace budgétaire" dans ses prévisions de 1976-77 pour lancer le projet de St-Augustin. Il est certain que le gouvernement ne voudra hypothéquer d'aucune façon à brève échéance, son pouvoir d'emprunt pour trouver les fonds requis par St-Augustin. Si l'évolution de la situation était favorable, l'aluminerie pourrait se retrouver au budget de 1977-78.

M. St-Pierre conteste ceux qui affirment que le gouvernement n'a pas les moyens de se payer une contribution dans l'aluminerie de St-Augustin.

"Nous avons fait, par modèle économique, a-t-il dit, le calcul que donnent 3.000 emplois bien rémunérés. Le gouvernement récupère son argent très rapidement. On paie des taxes. Il y a l'impôt sur le revenu et les profits des sociétés. On a fait ce calcul et je pense que c'est un élément qu'on pourrait montrer au gouvernement."

PARKING

SUITE DE LA PAGE A 1

du stationnement à \$50, puis une autre, toute récente, qui le faisait grimper à \$70. Sur les neuf terrains touchés par cette dernière hausse, certains sont passés de \$45 à \$60, d'autres, comme celui du square Phillips, de \$60 à \$75.

"Nous n'avons même pas été avisés par lettre, comme pour les augmentations précédentes", se plaint une cliente du terrain de Saint-Laurent et Le Royer. Elle a appris le deux décembre que son cheque de \$50 n'était plus suffisant. La lettre circulaire qui lui a été remise à ce moment-là l'avertissait qu'il allait y avoir une hausse, mais le montant n'était pas spécifié.

Et la cliente de se demander si la Commission des prix et salaires du gouvernement fédéral ne pourrait pas mettre son nez dans les tarifs de Globe Parking. Mais si Ottawa a déjà pu intervenir dans des demandes de hausses salariales de la part de syndiqués, les limites que s'est données le gouvernement Trudeau ne permettent pas d'intervenir dans la fixation des prix des entreprises qui ont moins de 500 employés.

"Nous fixons nos prix en fonction de la capacité de payer des consommateurs et par rapport à la concurrence, a déclaré à LA PRESSE le vice-président de Globe Parking, M. Ken Gronsdahl. Comme chaque automne, et aussi chaque printemps, nous révisons nos tarifs." M. Gronsdahl se dit persuadé que sa compagnie demeure dans les limites "raisonnables" que le gouvernement a vaguement indiquées. Mais pas plus que les clients mécontents des hausses répétées des tarifs mensuels, le vice-président de Globe Parking n'a pu parvenir à mettre la main sur un membre de la Commission des prix et des salaires.

D'un fonctionnaire à l'autre

L'application des mesures anti-inflation décrétées par le gouvernement Trudeau a été confiée au ministre fédéral du Revenu. Dans les bureaux de Montréal, plusieurs personnes sont capables d'expliquer la marche à suivre pour faire parvenir une plainte à la commission. Mais à Ottawa, personne n'est encore réellement nommé. Pour parvenir jusqu'au fonctionnaire qui

voudra bien se compromettre en tentant de fournir quelques explications, il faut faire une bonne douzaine de coups de téléphone. "De toute façon, conclura-t-il, le problème des tarifs des terrains de stationnement dans les villes n'entre pas dans les attributions de la commission, et, d'autre part, la loi vient tout juste de parvenir au Sénat, et personne n'est encore nommé pour s'occuper des plaintes." Dans quelques jours, lui-même retourne à son ancien travail, qui est de fabriquer des discours à l'usage des ministres.

Les mécontents devront donc attendre encore un peu, même si leur nombre est plus nombreux et que la commission ne puisse rien faire pour eux.

La spéculation

"C'est un véritable scandale, clame un restaurateur du Vieux Montréal, qui est, de plus, comptable agréé. J'ai retiré ma voiture du stationnement de Globe Parking, j'en ai assez de me faire augmenter mon tarif mensuel pour financer la spéculation foncière à Montréal." Selon lui, les profits des terrains de stationnement servent à payer les intérêts dans des transactions hautement spéculatives sur les terrains.

A Toronto, chez Globe Parking, le mot spéculation n'est guère apprécié. "Nous ne faisons qu'administrer des stationnements, explique M. Gronsdahl; les terrains ont des propriétaires avec lesquels nous passons des contrats de service." Ainsi Globe peut hausser ses tarifs, c'est au nom de propriétaires presque toujours différents.

La compagnie torontoise ne fait que prélever ce que son vice-président appelle "un modeste pourcentage" sur les opérations.

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE A 1

a présenté au conseil une résolution qui prévoit le droit de préemption en faveur de la ville. Ceci veut dire que si la SHQ n'utilise plus les terrains désignés à des fins d'habitation, la ville aura priorité dans l'acquisition de ces terrains.

Après avoir souligné que la ville de Montréal se retrouvait en définitive dans "un degré de dépendance presque absolu", en énumérant une liste qui comprend l'habitation, les affaires sociales, la police, le transport en

commun (il aurait pu ajouter les Jeux olympiques), M. Lamarré a tenté de rassurer les conseillers en leur promettant que la ville allait demander au gouvernement de modifier le protocole d'entente imposé par M. Saulnier.

Plusieurs conseillers du RCM sont intervenus dans le débat pour inciter le comité exécutif à faire preuve de fermeté tout de suite en faisant valoir qu'il sera très difficile de reprendre cette compétence en habitation une fois qu'elle aura été cédée. Plusieurs ont parlé de chantage de la part de la SHQ.

"METROPOLE"

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'ils ont tout intérêt à installer leurs nouvelles succursales de même que leurs sièges sociaux dans la Ville-Reine, et ceci pour de

multiples raisons, notamment l'expansion de la concentration industrielle et manufacturière de Toronto, le climat financier, ainsi que la proximité des Grands Lacs et du Mid-Ouest américain.

Ces directeurs d'entreprises ont aussi parlé du climat social, de la demande pour des produits manufacturés, du marché plus facile et des possibilités d'expansion.

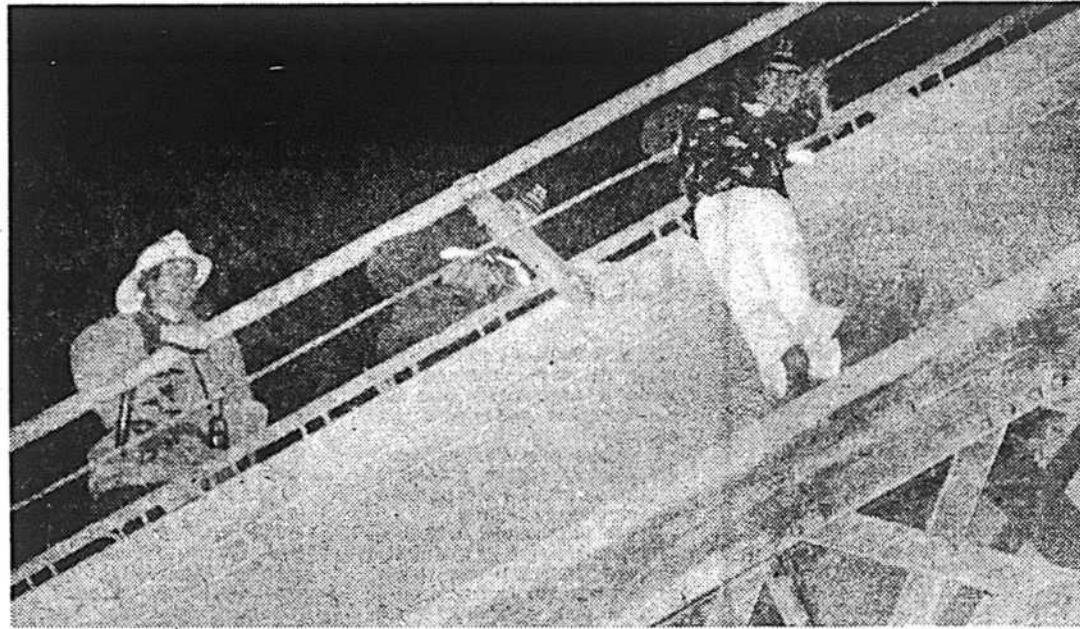
La situation ne cesse de s'aggraver. En fait, depuis 10 ans, quelques industries seulement ont déménagé de Toronto vers Montréal alors que des douzaines d'entreprises montréalaises ont transporté toutes leurs opérations en Ontario. Deux entreprises majeures, Phoenix et Westinghouse, pour ne citer que celles-là, n'ont à peu près plus rien dans la région de Montréal...

Peu de résultats

M. Caron a reconnu que la création de l'Office d'Expansion Econo-

mique de la CUM, il y a deux ans, n'a pas encore réussi à changer la situation de façon satisfaisante. Aucune corporation importante n'est venue installer son siège social à Montréal depuis deux ans. Seulement 6 ou 7 petites entreprises ont été attirées vers le territoire de la CUM.

Pourtant, chaque semaine, l'Office que dirige M. Caron est appelé à répondre à de nombreuses demandes de renseignements. Plus de soixante dossiers sont actuellement ouverts, mais les négociations sont pénibles. M. Caron a signalé qu'il ne s'agit aucunement d'un manque de motivation de la part de ses hommes, mais que l'Office est tout simplement victime d'une situation de fait: Toronto a la priorité sur Montréal. Il a dit espérer une amélioration de la situation sur une période de 4 ou 5 ans, pourvu qu'on y mette le prix et les efforts.



photos Denis Courville, LA PRESSE

Sauvé de justesse d'une mort certaine

C'est sous une température glaciale qu'un jeune homme, âgé de 20 ans, domicilié dans l'est de la métropole, a tenté de s'enlever la vie au cours de la nuit en voulant se jeter du haut d'une des structures d'acier du pont Jacques-Cartier. Souffrant d'une dépression, le malheureux aurait raconté aux policiers des ports nationaux, les agents Bernard Cantin et Pierre Tremblay, les premiers arrivés sur les lieux, qu'il voulait mourir parce que son amie venait de le quitter. Vêtu légèrement et sans souliers, il a immédiatement été conduit à l'hôpital Saint-Luc. La circulation sur le pont a été bloquée pendant plus d'une heure. Les pompiers et les policiers de Montréal, ainsi que ceux des ports nationaux, ont concouru au sauvetage du malheureux jeune homme.

Hollande: les commandos résistent

AMSTERDAM (Reuter) — Les extrémistes des Moluques du Sud retiennent toujours 61 otages, soit 26 au consulat général d'Indonésie à Amsterdam, que cinq d'entre eux ont occupé hier, et 35 à bord d'un train que six autres avaient attaqué deux jours plus tôt, près de Beilen, dans le nord-est du pays.

A Amsterdam, les négociations ont repris dans la matinée: quatre communications téléphoniques entre le consulat général et le quartier général de la police. On en ignore la teneur, mais les extrémistes sont prêts à tout: ils ont fait apparaître au balcon, pendant un peu plus de 15 minutes, un homme, les yeux bandés, qui portait autour du cou, un câble électrique en guise de corde.

Le gouvernement néerlandais s'est, jusqu'à présent, refusé à traiter avec eux tant que n'auraient pas été libérés les 11 enfants qu'ils retiennent toujours avec 15 adultes.

A Amsterdam comme à Beilen, les dispositifs de sécurité ont été renforcés. Environ 150 policiers, des tireurs d'élite et 50 fusiliers marins sont mobilisés à Amsterdam. A Beilen, sont arrivés dans le courant de la nuit 600 hommes et 45 voitures blindées de la 43e division blindée.

Au consulat comme à bord du train, les extrémistes réclament qu'un avion soit mis à leur disposition à l'aéroport d'Amsterdam. Ils veulent exposer à la télévision néerlandaise leurs arguments en faveur de l'indépendance des Moluques du Sud.

sur toute la marchandise



50%

RIVE GAUCHE

SUPER VENTE

MONTRÉAL
1254 o. ste. Catherine
Carrefour Laval
TORONTO
77 o. rue Bloor

CINEMA/LA SEMAINE

"Le Soleil a pas d'chance": deux soirs supplémentaires

Une salle archicomble a longuement applaudi, mardi soir à l'Outremont, "Le Soleil a pas d'chance", film dont on a craint un moment qu'il n'aille dormir sur les tablettes.

On a dû refuser des gens. Si bien que l'Outremont le remet à l'affiche ce soir et demain à 19h "à la demande générale et suite à l'accueil délectant qu'il a reçu".

Mardi dernier, les applaudissements passés, un panel composé de Pauline Julien, Danielle Maude Gosselin (reine du Carnaval de Québec en 1972 et représentant aujourd'hui le Conseil du statut de la femme) et Robert Favreau, réalisateur du film, a répondu aux questions du public.

Première impression: tout le monde a été ému par ce film qui "tente de dévoiler et d'analyser — pour reprendre les mots de son réalisateur — les véritables intérêts et frustrations qui sont à l'origine même de la popularité de ces concours".

L'aliénation de la femme a été ressentie, par plusieurs, comme celle de tout un peuple.

"On est pas sortis du bois, déclarait Pauline Julien. Au début, je pensais aux femmes, mais les hommes, c'est la même chose. Les hommes dominateurs et possédants sont aussi pognés."

Pour comprendre ce qui pousse les jeunes filles à participer à de tels concours et ce qui amène le public à s'en réjouir, Pauline Julien parle de "l'esprit de la fête".

"C'est nous autres ça aussi. Nous aimons ça. On est naïf. Globalement, il faut tout repenser ce monde-là."

Deuxième réaction: la salle s'est posée des questions; elles peuvent se ramener à ceci:

- le film ridiculise-t-il les candidates et les organisateurs?
- celles qui participent aux concours sont-elles charmantes et naïves ou se laissent-elles sottement exploiter?

"Je me demande comment le monde très ordinaire va se sentir en voyant le film. Tout le monde paraît ridicule", dit un spectateur.

Mais plusieurs n'ont pas eu envie de rire.

Un homme dit: "Je trouve ce film dramatique." Et un autre: "Toute la société est malade. En regardant le film, j'avais presque honte d'être un humain."

Quant à savoir s'il passait dans le film un courant de sympathie pour celles qui sont leurrées, les remarques de la salle variaient:

"Si elles sont naïves, leur naïveté n'est pas belle, elle est manipulée."

Et une femme disait:

"Je ne trouve pas ça si naïf que ça. C'est peut-être la bouteille du bouffe, mais je me suis vue dans ce film-là. Quelle femme ne s'est jamais fait traiter comme ça?"

On a, enfin, questionné le réalisateur sur son travail.

— Les filles savaient-elles ce que tu pensais d'elles et du concours?

"Mon opinion s'est forgée pendant le tournage, répond Robert Favreau. Au départ, je voulais interroger la fonction sociale de ces concours. Au moment où les filles vivaient le processus du concours, je n'étais pas capable de commencer à les critiquer."

— Votre film m'apparaît froid comme celui d'un clinicien!

"Le cinéma, ça doit demeurer un regard qui est froid. Il faut partir de la réalité telle qu'elle est. Mais ça n'a rien à voir avec mon amour pour les personnages."



"Le Soleil a pas d'chance": les concours exploitent les espoirs mis à vif chez les gens plus modestes...

— Qui est-ce pour juger ces gens-là? J'ai l'impression d'un viol. Tu savais ce que tu voulais démontrer, mais tu ne l'as pas dit aux filles.

Quelqu'un dans la salle répond: "Le viol, c'est ce que font les organisateurs du carnaval, pas le film!"

— C'est un film que la gang à Trudeau va aimer beaucoup: une bande de Québécois poignés. Pas surprenant que l'ONF soit prête à le distribuer partout. C'est un film ethnologique extrêmement ambigu.

Pas de réponse à cela. Il était déjà tard. Et la salle s'est vidée.

Mais on doit ajouter que personne n'a contesté la qualité du film. Que tant de gens soient restés jusqu'à la fin d'une projection de plus de deux heures indique combien "Le soleil a pas d'chance" est un film passionnant.

Au Vidéographe, "On est au coton", de Denys Arcand, poursuit une carrière que le cinéma traditionnel lui a refusée. Il n'y a pas salle comble tous les soirs, mais beaucoup de gens téléphonent pour savoir à quelle heure passe le vidéo et jusqu'à quand il sera présenté. Voici, à titre de rappel: "On est au coton" est présenté tous les soirs à 20 h jusqu'au 12 décembre.

A l'intention de ceux qui aiment particulièrement les films de John Cassavetes, rappelons que quatre films de ce réalisateur américain sont au programme du cinéma Outremont la semaine prochaine. Il s'agit de "Faces" (1968) et "Husbands" (1970) mercredi, "Minnie & Moskowitz" (1971) et "A Woman Under the Influence" (1974) jeudi.

Présentation cette semaine d'un court et d'un moyen métrage réalisés par Robert Desrosiers et produits par Radio-Québec pour le compte du ministère de l'Éducation. Le court métrage, "Fleur de peau" est une pantomime de Claude Saint-Denis visant à faire découvrir aux enfants des expressions courantes. "Frédéric et le ballon" est une histoire d'aventure proche du style des contes de fées.

"Nous voulons, explique Robert Desrosiers, rendre le film éducatif aussi beau que les films de type commercial bien faits."

Il y est parvenu. Pour le fond, c'est autre chose.

S. Dussault

MUSIQUE/CRITIQUE

Turini: trois départs

RONALD TURINI, pianiste, hier après-midi, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation du Ladies' Morning Musical Club.

PROGRAMME:
Sonate no 17, en ré mineur, op. 31 no 2 ("Tempête") Beethoven
Sonate no 2, en si bémol mineur, op. 35 Chopin
Sonate no 6, en la majeur, op. 82 (1839-40) (première des trois "Sonates de guerre") Prokofiev

par Claude GINGRAS

Ronald Turini n'avait pas joué en récital dans sa propre ville depuis quelque temps. J'étais donc curieux de l'entendre. De le réentendre, plutôt, puisque j'ai — forcément — suivi régulièrement les récitals et concerts avec orchestre qu'il a donnés ici depuis une vingtaine d'années.

Chez Turini, les résultats varient constamment, selon qu'il est en forme ou non. Il appartient à la catégorie des "imprévisibles", c'est-à-dire qu'on ne sait jamais ce que cela va donner...

Le récital d'hier après-midi a, je pense, montré Turini tel qu'il est: possesseur d'une technique très solide, complète, sans réel problème; doué d'une musicalité indéfectible, d'une mémoire remarquable aussi; mais assez inégal sur le plan de l'expression et de la "continuité".

L'"adagio" de la Sonate op. 31 no 2 de Beethoven, avec son chant à la main droite ponctué d'interrogations à la main gauche, et la célèbre "Marche funèbre" de la Sonate op. 35 de Chopin ont tous deux été sublimes d'éloquence et de profondeur, et aussi de contrôle de la matière sonore et musicale. De même, le "Tempo di valzer lentissimo" de la sixième Sonate de Prokofiev a été très expressif. Par ailleurs, certains mouvements rapides ont été très brillamment exécutés, par exemple le premier mouvement de chacune de ces sonates. Fait à noter, chez Beethoven et chez Chopin, ces premiers mouvements rapides sont précédés d'un bref épisode très lent ("largo" chez Beethoven, "grave" chez Chopin). On aura peut-être noté que, contrairement à la majorité des pianistes, Turini avait fait la reprise (deux pages et demie) dans le premier mouvement de la sonate de Chopin.

Ronald Turini avait choisi trois sonates qui, toutes trois, contiennent un certain élément évocateur, voire descriptif.

Concernant son Opus 31 no 2, Beethoven a indiqué un lien avec "The Tempest" de Shakespeare. Le titre de "Marche funèbre" donné par Chopin au mouvement lent de son Opus 35 est assez explicite. Et la première des trois "Sonates de guerre" de Prokofiev, avec ses fracasantes dissonances et ses passagères acalmies teintées de pessimisme, décrit assez les sentiments inspirés au compositeur par le conflit mondial au milieu duquel il se trouvait.

Turini n'a malheureusement pas été très loin dans la reconstitution de ces images. C'est-à-dire qu'après avoir très remarquablement saisi l'essence des mouvements rapides initiaux et des mouvements lents, il a laissé s'estomper l'intérêt dans les mouvements terminaux, qui sont, en somme, les pages récapitulatives de chaque oeuvre.

Le rondo final du Beethoven (sur "allegretto"), avec sa répétition incessante du même motif à moulinet, était lymphatique. Le "presto" final du Chopin, étrange et obsédante page dont la brièveté et la vitesse l'ont fait qualifier de "sphinx" par Schumann, doit tout balayer comme un coup de vent. Hier, un très bon élève s'y montrait soucieux uniquement de faire entendre simultanément aux deux mains une kyrielle de triollets... Dans le Prokofiev, le sens de l'"allegretto" parodique (deuxième mouvement) lui a échappé et le "vivace" final n'a pas été pris à la vitesse requise, et le pianiste a complètement détruit l'ébauche de climat démentiel qu'il avait suggéré en y greffant immédiatement, en guise de rappel, quelque page toute en douceur. Je n'ai pas cherché à identifier la pièce: j'ai préféré m'en aller.

Récital non entièrement convaincant, donc. Trois excellents départs mais aucune arrivée triomphale... Dans le passé, Ronald Turini s'est parfois rendu au bout de ses intentions. Pas hier.

ENSEMBLE MUSICAL VIVAT
DIRECTION: Jean-Pierre Guindon ORGANISTE: Lucienne L'Heureux Aré
TROMPETTISTE: Étienne Haché
PROGRAMME:
Noëls de Chailley et Cavely
Magnificat de J.S. Bach
Église Queen Mary Road
13, chemin Finchley
Le lundi 8 décembre 20h30 p.m.
Billet: \$3.00
Renseignements: 683-3021

8^{ème} salon des meilleurs d'art du Québec
LEONS POUR UN salon
UN salon Des samedi 6 décembre
place bonaventure du 6 ou 21 décembre midi à 22 h. entrée libre

CINÉ-FAMILLE EXPLORÉ PRÉSENTE
Festival Tintin
Le secret de la Licorne
Le trésor de Rackam le Rouge
ET DES CLOWNS SUR SCÈNE
SAMEDI ET DIMANCHE les 6 et 7 DÉCEMBRE
en matinée: 1h p.m. et 4h p.m.
Salle Le Plateau
3710, rue Calixa-Lavallée
(au centre du parc Lafontaine)
Renseignements 527-9507
écoutez JACQUES PROULX à CKAC 730

Country Girl
COULEUR
THE MAIDS
X PUSSYCAT
4015 ST-LAURENT 845-5215

obtenez 2 fois XAVIERA pour le prix de 1...!
The Happy Hooker
LYNN REDGRAVE et XAVIERA HOLLANDER
THE LIFE & TIMES OF XAVIERA HOLLANDER
SAMANTHA McLAREN
12.35 - 3.40 - 6.50 - 8.15
EDEN
BLEURY & St-CATHERINE 288 7102

MAS VIES ANTERIEURES
JEAN BOUSSIER, CONJUREUR
DÉMONSTRATIONS REJUNÉRATION VOYAGE ASTRAL
9 déc. 20 h 00
SALLE LE PLATEAU
3710, rue CALIXA-LAVALLÉE
Adm: \$3.50
EN VENTE À L'ENTRÉE

LES DEUX OURS
Introduisent une soirée de plaisir que même une épouse aimera
en faisant ensemble ce que vous aimez le plus...
...une bossa nova, ou un bump ou...
Sheraton Le St-Laurent
ILE CHARRON 651-6510
AU PONT/TUNNEL LAFONTAINE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CONCERT DES LAURÉATS DU CONCOURS OSM 1975
ANNULÉ
En matinée: dimanche 14 décembre à 14h
Les gagnants du Concours OSM, piano et chant, accompagnés par l'Orchestre symphonique de Montréal.
Chef d'orchestre: MARIO BERNADI
"La noble tâche d'encourager les jeunes talents" Victor Hugo
Billets: \$2.00; étudiants et âge d'or: \$1.00 en vente aux guichets de la Place des Arts
Directeur artistique: FRÜHBECK DE BURGOS
SALLE WILFRID-PELLETIER

Salle DO-ré-mi INC.
Danse continuelle ouvert du mercredi au dimanche deux orchestres réputés (près du métro Jean-Talon)
Fêtons le réveillon de Noël et du jour de l'An avec goûter.
505 est, rue Bélanger
Tél.: 274-5456

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS KEBECKOOTUT
UN QUÉBEC À DÉCOUVRIR
PAR AMBROISE LAFORTUNE
qui commente personnellement son film-couleur
une Production Explo-Mundo
Du 10 au 14 décembre à 20h30
Matinée 13 et 14 décembre à 14h
BILLETS \$3.00
En vente à EXPLOR MUNDO 1151 Alexandra Davelle métro Papineau et au PLATEAU de midi à 8hres à compter du 8 décembre
INFORMATIONS: 527-9507
SALLE LE PLATEAU
3710, rue CALIXA-LAVALLÉE
(Métro Sherbrooke et autobus 24E)

Latin Fire
En vedette à la Salle Bonaventure du Reine Elizabeth
Deux spectacles tous les soirs. Dansez à la musique de Nick Martin et son orchestre.
Réservations 861-3511
SALLE WILFRID-PELLETIER

Le rapport du médiateur La Guilde est d'accord et l'OSM, presque...

par Claude GINGRAS

Après l'annulation du "Messe" de Handel, qui devait être donné mardi et mercredi soirs derniers à l'église Notre-Dame, c'est maintenant l'annulation du concert des principaux gagnants du Concours OSM, prévu pour dimanche après-midi, que l'Orchestre Symphonique de Montréal se dit "dans l'obligation d'annuler, suite à un arrêt de travail des musiciens". Et on ignore encore si le concert double régulier de mardi et mercredi soirs prochains, à la Place des Arts, aura lieu.

On sait que la direction de l'OSM et ses musiciens, membres de la Guilde des musiciens de Montréal (section locale 406 de l'American Federation of Musicians), ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur certains points et que ce différend empêche la signature d'une nouvelle convention collective de travail entre les deux parties.

Me Richard Drouin, avocat de Québec spécialisé dans les relations de travail et délégué par le ministère des Affaires culturelles du gouvernement du Québec, a rencontré les deux parties à maintes reprises au cours des dernières semaines et est parvenu à les rapprocher, sans toutefois obtenir leur accord sur tous les points.

Le médiateur a remis son rapport aux deux parties vendredi soir dernier. Il s'agit d'un rapport de plusieurs pages, fort complexe, comme on pense bien, et bilingue... mais bilingue non pas au sens où le contenu en-

tier serait, à la fois en français et en anglais, ce qui serait logique, mais "bilingue" en ce que certaines parties sont en français et les autres en anglais, les parties en anglais étant en fait les articles destinés à figurer dans la convention, donc les plus importants...

C'est-à-dire que le président de la Guilde (American Federation of Musicians), M. Gordon A. Marsh, qui est anglophone, a probablement plus de chance de s'y retrouver que l'administrateur délégué de l'OSM, M. John C. Goodwin, qui, malgré son nom, est francophone.

La Guilde déclare qu'elle a "décidé d'accepter sans restrictions les recommandations du médiateur" et que lundi soir dernier "les musiciens ont voté en grande majorité pour l'acceptation du rapport du médiateur, même si ce rapport n'était pas à leur entière satisfaction", mais elle ajoute: "Ils (les musiciens) ont également décidé par vote majoritaire d'attendre la réponse de la Société (c'est-à-dire la direction de l'OSM) aux recommandations du médiateur avant de considérer un retour au travail."

C'est pourquoi les musiciens ne se sont pas présentés aux répétitions du "Messe" dimanche et lundi, ce qui a forcé la direction de l'OSM à annuler cette audition. Pour les mêmes raisons, le concert de dimanche est annulé, comme le sera sans doute aussi le concert double de mardi et mercredi prochains.

La Guilde nous informe également que "les musiciens désirent retourner au travail et regrettent l'annulation des concerts..." Un porte-parole de la Guilde précise: "Remarquez bien que ce n'est pas la Guilde qui annule mais la Société."

Donc, la Guilde est d'accord avec le rapport du médiateur, même si... (voir plus haut). De son côté, la direction de l'OSM a réuni cette semaine son comité exécutif (onze personnes) et celui-ci s'est également dit d'accord avec le rapport sur tous les points, sauf un...

Un des articles prévus par la nouvelle convention collective concerne l'utilisation partielle des effectifs de l'orchestre pour certaines oeuvres qui ne requièrent pas l'orchestre complet. C'est le cas, justement, du "Messe". L'oeuvre, on le sait, existe en de nombreuses éditions (grand orchestre, orchestre réduit, ensemble d'instruments anciens, etc.). Cette année, l'OSM avait choisi l'édition de Walkins Shaw, qui ne requiert que 40 instrumentistes, alors que l'OSM au complet en compte 96.

Le texte prévu par la nouvelle convention est assez vague concernant le nombre d'instrumentistes à employer. "The instrumentation used by contemporary major symphony orchestras in similar circumstances" peut prêter, selon l'OSM, à bien des interprétations... textuelles et non musicales. Elle demande qu'il soit clairement stipulé dans la convention que toutes les questions d'ordre artistique relèvent uniquement et entièrement du directeur artistique et chef titulaire — en l'occurrence, Rafael Frühbeck de Burgos, qui a succédé cette saison à Franz-Paul Decker.

Le délégué à l'information à l'OSM, Bernard Théoret, parlant au nom de la direction, nous a déclaré: "Tant qu'il ne sera pas clairement établi que le directeur artistique a seul l'autorité totale et finale sur la composition de l'orchestre, il n'y aura pas d'entente."

Quant au médiateur, il termine son rapport par quelques observations générales. "Tout au cours de la médiation, écrit-il, je n'ai pu m'empêcher de constater combien chacune des parties était méfiante à l'égard de l'autre". Il ajoute qu'il remercie MM. Goodwin et Marsh, qui ont eu "la patience d'endurer le médiateur pendant près de deux mois"...

horaires cinéma

ARLEQUIN: "Les derniers jours du Dragon": 12:25, 15:20, 18:25, 21:25. "Le rage aux poings": 13:45, 16:55, 20:00.

ATWATER (cinéma 1): "If you don't stop it, you'll go blind": 13:40, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.

ATWATER (cinéma 2): "Abduction": 19:15, 21:20.

BEAVER: "The Love Garden": 12:25, 16:15, 19:05, 21:55. "Doggie Dog": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30.

BERBER: "Rollerball": 12:20, 17:30, 21:40. "Brannigan": 15:25, 19:35.

BIJOU: "Rapports sur les maîtres baigneurs": 12:20, 15:40, 18:30, 21:40. "Les cloches de l'enfer": 13:20, 16:25, 19:50.

CANADIEN: "Camp d'amour pour chiens jaunes": 14:45, 18:10, 21:25. "Tour au large": 13:15, 16:40, 20:05. "Champplain": "Le Parrain": 12:45, 16:15, 19:45.

CHATEAU (cinéma 1): "Les livres de sang": 12:50, 15:45, 18:30, 21:45. "Nuits érotiques des dames": 14:25, 17:30, 20:30.

CHATEAU (cinéma 2): "La torture": 14:45, 18:10, 21:25. "Les cloches de l'enfer": 13:20, 16:25, 19:50.

CHEVALIER: "Un divorce heureux": 12:50, 15:45, 18:30, 21:45.

CINE-CENTRE: "The Lords of Flatbush": 12:05, 15:15, 18:30, 21:45. "Break out": 13:25, 16:50, 20:00.

CINEMA DE MONTREAL: "Tremblement de terre": 2:10, 6:00, 10:00, 12:20, 15:40, 19:00, 22:00.

CINEMA DE PARIS: "Last House on the Left": 13:00, 15:55, 18:50, 21:45. "Nuits érotiques des dames": 14:25, 17:30, 20:30.

CINEMA 7e ART: "2001, odyssée de l'espace": 18:15, 21:00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "La vieille dame indigne": 19:30. "Les amours d'une blonde": 21:30.

CLAREMONT: "Pepper": 13:20, 15:25, 17:30, 19:35.

COMMODORE: "La route de la violence": "La casse": "L'émmerdeur".

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATographique: "The Butcher Boy". "The High Sign". "The Three Ages". "Les feux de la rampe": 21:00.

COTE ST-LUC: "Nightcomers": 21:10. "Confessions of a Window Cleaner": 19:10. "Flash Gordon": minuit.

CREMAZIE: "Funny Lady": 18:55, 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir: "Le vieux fusil": 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Le retour du grand bijou": 21:20.

EDEEN: "Happy Hooker": 14:00, 17:05, 20:15. "Life and Time of Xavier Houliander": 12:30, 15:30, 18:30, 21:30.

ELYSEE: Salle Resnais: "Que la fête commence": 19:30, 21:30. Salle "Paris pour la gloire".

EROS: "High School Fantasies": 11:40, 14:15, 16:45, 19:15, 21:45. "Exorcist": 10:15, 12:45, 15:20, 17:55, 20:30.

FESTIVAL: "Les aventures de Grizzly Adams": 12:20, 15:20, 18:20, 21:20.

FLEUR DE LYS: "Les anges gardiens": 12:20, 15:20, 18:20, 21:20. "On s'en va la valise": 12:45, 16:25, 20:05.

GRANADA: "Les livres de sang". "Nuits érotiques des dames": 18:20.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Histoire d'O": à compter de 19:15.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Les livres de sang". "Nuits érotiques des dames": à compter de 18:05.

JEAN-YVES: "Camp d'amour pour chiens jaunes": 18:25, 21:05. "Mais qu'avez-vous fait à Solange?": 20:20.

KENT: "The Land that Time Forgot": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LA SCALA: "Grizzly Adams": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

LAVAL (cinéma 1): "Histoire d'O": à compter de 19:15.

LAVAL (cinéma 2): "La tête de Normande St-Onge": à compter de 18:45.

LAVAL (cinéma 3): "The Land that Time Forgot": à compter de 18:00.

LAVAL (cinéma 4): "Aho, au coeur du monde primitif": à compter de 18:00.

LAVAL (cinéma 5): "La torture": "Les cloches de l'enfer": à compter de 18:10.

LONGUEUIL: "Les anges gardiens": 12:25, 15:25, 18:25, 21:25. "Les cordes de la potence": 19:30.

MAISONNEUVE: "Les aventures de Grizzly Adams": 19:00, 21:00. "MERCER": "Funny Lady": 18:30, 21:00.

MIDI-MINUIT: "Les enlèvements": 12:25, 15:05, 17:45, 20:30. "Les aventures d'un commis voyageur": 13:45, 16:25, 19:10, 21:50.

MONKLAND: "Once is not enough": 12:40, 15:25, 18:10. "Mandingo": 19:15, 21:50.

NATIONAL: "Regarde par le trou de la serrure": 13:00, 16:20, 19:45. "Le doigt dans l'oeil": 14:45, 18:10, 21:30.

OMEGA (cinéma 1): "Frissons": 14:45, 18:25, 21:55. "Nuits d'amour et d'émotions": 12:00, 16:20, 20:00.

OMAGO (cinéma 2): "Rapports sur les maîtres baigneurs": 14:45, 18:00, 21:15. "Laisse-toi faire, la neige est bonne": 13:10, 16:20, 19:40.

PAPINEAU (cinéma 1): "Madame Zenobia": 14:20, 16:55, 19:25, 22:00.

"Les cajoleuses": 12:05, 15:35, 18:10, 20:40.

PAPINEAU (cinéma 2): "Frissons": 14:40, 18:00, 21:20. "7 heures de panique": 13:00, 16:20, 19:40.

PARADIS: "Rapports sur les maîtres baigneurs": 18:30, 21:30. "Laisse-toi faire, la neige est bonne": 20:00.

PARC: "La tête de Normande St-Onge": 18:30, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05.

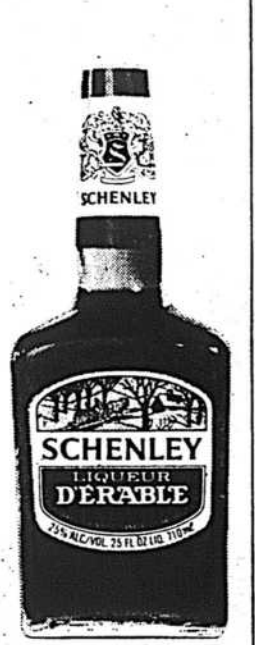
PARISIEN (cinéma 1): "Dog Day Afternoon": 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.

PARISIEN (cinéma 2): "La tête de Normande St-Onge": 13:05, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.

PARISIEN (cinéma 3): "33 days of the Condor": 12:30, 14:35, 16:45, 18:55, 21:05.

PARISIEN (cinéma 4): "Aho, au coeur du monde primitif": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

VOICI



DÉLICIEUSE

Le goût frais d'un nouveau printemps. Douce, elle charme le palais le plus délicat. Parler de la Liqueur d'Érable, c'est parler de son pays en parlant d'autre chose.

LA LIQUEUR D'ÉRABLE DE SCHENLEY

LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA L.T.E.E. La maison qui offre, depuis 1953, les Trophées de Football Schenley

PARISIEN (cinéma 5): "Jaws": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.

PIERROT: "Ei Topo": 13:45, 16:10, 18:40, 21:10.

PIGALLE: "Madame Zenobia": 14:20, 16:55, 19:30, 22:00. "Les cajoleuses": 12:05, 15:35, 18:10, 20:40.

PLACE DU CANADA: "Chinatown": 19:15, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE: "Lies my father told me": 12:20, 14:15, 18:05, 20:00, 21:55.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Undercover Hero": 13:10, 14:55, 16:40, 18:20, 20:10, 22:00.

PLAZA: "Camp d'amour pour chiens jaunes": 14:45, 18:25, 22:05. "Mais qu'avez-vous fait à Solange?": 13:00, 16:40, 20:20.

PUSSYCAT: "Country Girl": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "The Maids": 12:15, 16:05, 18:55, 21:45.

REGAL: "La route de la violence". "La casse". "L'émmerdeur".

REX: "La chambre des torturés": 21:45. "Le château hanté": 18:30. "La nuit du bou-pardou": 20:10.

RITZ: "Les derniers jours du dragon": 18:30, 21:40. "La rage au poing": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30, 23:15.

RIVOLI (cinéma 1): "Histoire d'O": 12:15, 15:15, 18:15, 21:15, 24:15.

RIVOLI (cinéma 2): "Regarde par le trou de la serrure": 15:00, 18:20, 21:35. "Le doigt dans l'oeil": 13:20, 16:35, 19:55.

SAINTE-DENIS: "Marianella": 14:25, 18:05, 21:35. "Pas d'or pour les requins": 13:00, 16:35, 20:10.

SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reina-Elizabeth): — Latin Fire: 21:30 et 23:45.

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques): — "Comment s'y rendre": Mar. jeu: 12:15, 21:30. Mer. ven: 14:15, 21:30. Sam: 14:15, 16:30, 21:30. Dim: 13:00, 15:30, 16:30, 21:30 (en français). Mar. jeu: 14:15, 20:15. Mer. ven: 12:15, 20:15. Sam: 13:00, 15:30, 20:15. Dim: 14:15, 20:15 (en anglais).

LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine): — Edith Butler.

LE VIADUC (Place Bonaventure): — Danny Aeng: 13:00 et 16:00.

LA PORTUGAISE (854 est, Ste-Catherine): — Georges Oor: 22:00.

musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): — "Colorado", opérette de Jacques-Henri Rys. Avec José Torado, Christiane Guette, Yolande Guérard, Arta Verlen, Gabrielle Lavigne. Mise en scène: Yolande Guérard. dir.: musicale: Jean Larose: 20:30.

UNIVERSITE MCGILL (Faculté de musique, 555 ouest, Sherbrooke): — Ce soir, 20:30, musique ancienne. Entrée libre.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE — Ce soir, 20:30, Orchestre de Radio-Canada. Dir.: Jacques Beaudry. Dorothy Weidon-Mascia, harpiste. Oeuvres de Rossini, Piaré, Grandjany, Schubert, Brahms et Dvorak.

variétés

PLACE DES ARTS (salle Maisonnette): — Yvon Deschamps: 20:30.

VALENTIN (angle Mont-Royal et du Parc): — Craig Russell: 22:00 et minuit.



Le Noël du Père Noël

le projecteur Kodak Carousel 760H

Voici un cadeau qui plaira vraiment à papa grâce à sa mise au point automatique, son alimentation par gravité et sa télécommande en marche avant ou arrière. Chaque projecteur Carousel, depuis le pocket jusqu'à custom, vous offre la qualité Kodak qui se traduit par un fonctionnement sûr. Cette année, faites du projecteur Kodak Carousel 760H le Noël du Père Noël. On peut le voir chez le marchand photo. Moins de \$234.

Le prix peut changer sans préavis.

Depuis longtemps, le cadeau toujours présent

L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue St-Hubert
274-6577

ZODIAC PHOTO
459, ave. Victoria, St-Lambert
671-6165
1547, Montarville, St-Bruno,
653-9141

2e MOIS

Élysée
35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30, 9:30
SAMEDI 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
DIM. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

SALLE RESNAIS 14 ANS

"Que la fête commence... et ne s'arrête pas." — FRANCE SOIR

"Une réussite totale." — L'AURORE

"Une des oeuvres capitales de la production française." — LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

"Un vrai bonheur de cinéma que cette fête." — FRANCE-INTER

"Si vous avez envie de deux grandes heures de divertissement allez voir 'Que la Fête commence.'" — REMO FORLANI - RTL

"Le défi de l'intelligence." — LE QUOTIDIEN DE PARIS

"Une fête pour l'oeil, l'oreille, l'esprit et le coeur aussi... Eblouissant d'invention, de drôlerie, d'émotion..." — PARISCOP

"La réussite est impressionnante et peut-être unique dans l'histoire du cinéma français." — ELLE

"Affirmer que c'est un film à voir, va de soi." — L'HUMANITE

PROSPEC présente

PHILIPPE NOIRET, JEAN ROCHEFORT, JEAN-PIERRE MARIELLE, MARINA VLADY

dans un film de BERTRAND TAVERNIER

rapport sur les maîtres baigneurs

18 ANS Adultes

Margot Mahler, Margarette Pia, Henri Sala

laisse-toi faire... la neige est bonne

Fabienne Tonnel, Brigitte Lafleur

BIJOU LE PARADIS OMEGA-2

SALLE EISENSTEIN POUR TOUS

un film de Clément Perron

PARTIS POUR LA GLOIRE

Jacques Trépo, Jean-Marie Lénoux, Roland Bédard, Claude Guéhen

André Ménard, Rachel Caplan, Yvonne Roy, Jean Pierre Marvon

Mary L'Épave, Louise Labrecque, Serge L. Hahn, Jean Mathieu, Luc Durand

André Carlier

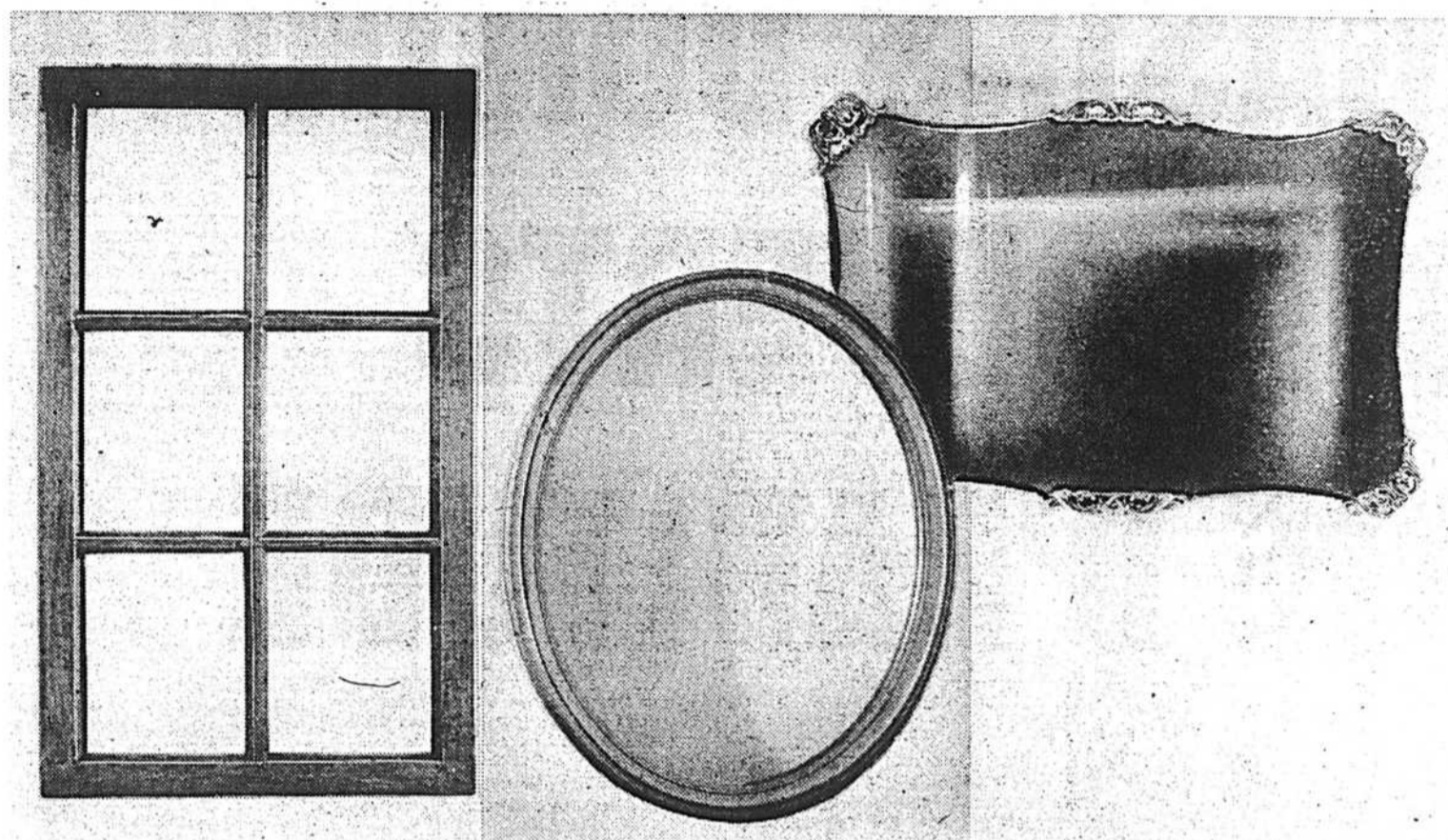
"Ferme près de Cowansville" par B. Canady, 31" x 43" \$390. Ord.-\$975.

NOS EXCUSES

La GALERIE ROYALE doit faire ses excuses à ses concurrents! Cet établissement bien connu offre maintenant une sélection extraordinaire de peintures à l'huile de tous genres aux prix baissés à l'extrême! Et ça parmi les hausses de prix qui sont de rigueur avant Noël en ville! Des centaines de tableaux élégamment encadrés, aux bas prix adouciés, doivent être liquidés au public pour créer de l'espace pour les nouvelles acquisitions. Les artistes de la galerie sont d'accord pour ces ventes scandaleuses afin de promouvoir leurs oeuvres auprès des amateurs d'art montréalais. On y trouve des tableaux canadiens et européens, de tous les styles, sur tous les sujets, de toutes dimensions... scènes des fermes aux Cantons, de l'Est, des bois Laurentiens, des rues du Vieux Montréal, scènes champêtres de l'Europe, portraits esquimaux, floraux exquis, natures mortes délicates... des tableaux qui passent de \$150 à \$75, d'autres de \$375 à \$145. Chacun porte son certificat d'authenticité, la biographie de l'artiste et la garantie exclusive de la GALERIE ROYALE de privilège d'échange pour une période de 5 ans sur le prix d'achat. C'est tellement grave pour ses concurrents — il faut absolument présenter ses excuses! La GALERIE ROYALE, où se trouve la plus grande sélection de peintures à l'huile au Canada est située à 1420 ouest, rue Sherbrooke (coin Bishop), 845-4383. Chargex, Master Charge, American Express et chèques personnels sont acceptés. En effet, la direction de la GALERIE ROYALE tient à s'excuser auprès de ses concurrents de la façon dont elle abaisse ses prix. Dans ces circonstances, le pardon est peut-être difficile à adjuger!

Lundi 9 18h, Mardi 9 18h, Mercredi 9 18h, Jeudi 9 18h, Vendredi 9 21h, Samedi 9 17h

Y a-t-il chez vous un espace qui demande à être mis en valeur? Voici juste ce qu'il vous faut!



Genre fenêtre de style colonial

65⁰⁰
ch.

Ce miroir ajoutera un cachet de chaleur à votre pièce. Il est fait de verre flotté de 6 mm et son cadre de matière synthétique est fini chêne pâle. Une pièce qui aidera à créer une atmosphère accueillante pour le temps des Fêtes. Env. 41" x 25".

Miroir ovale en verre flotté

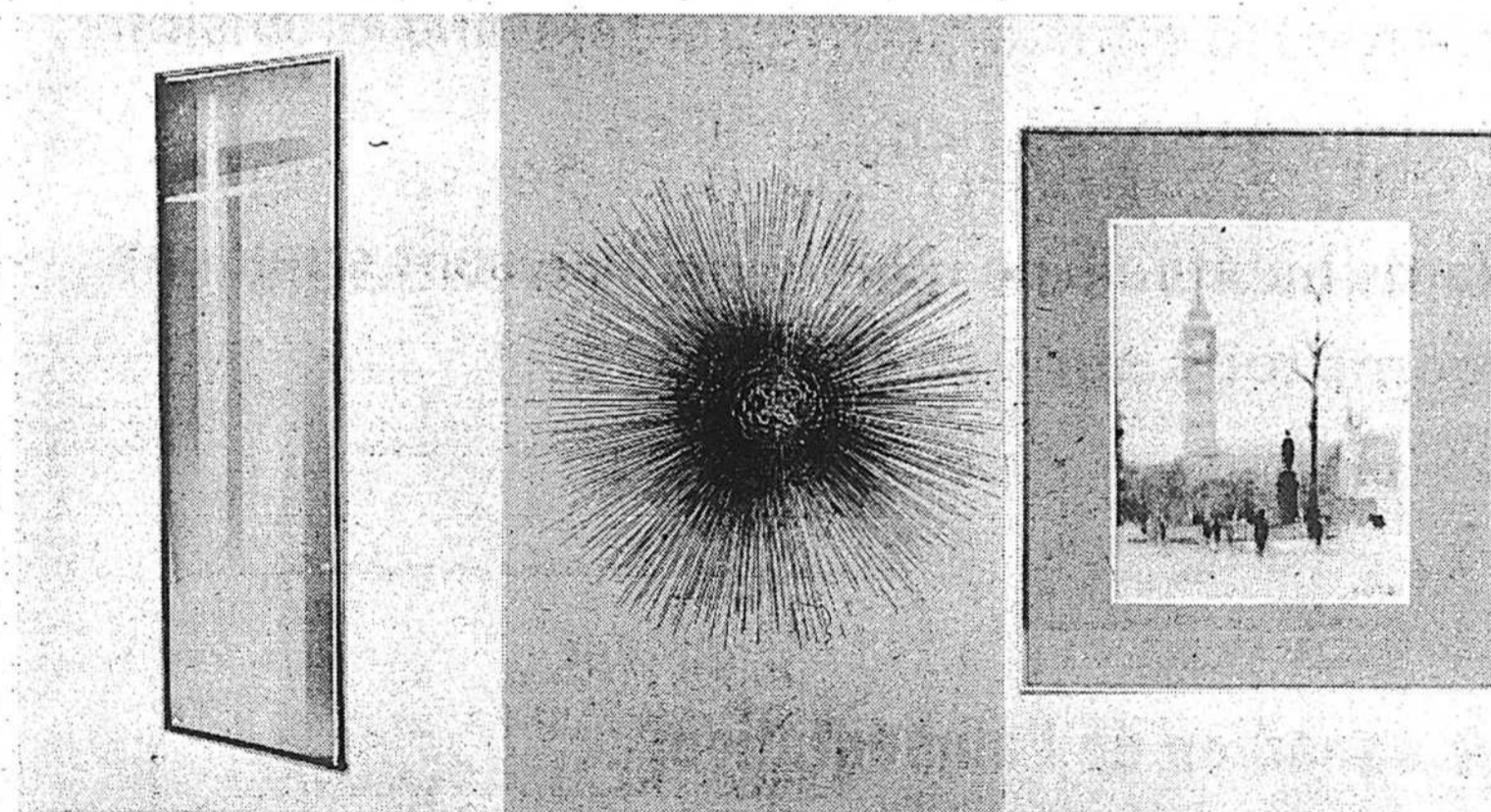
55⁰⁰
ch.

Ce miroir de ligne simple trouvera sa place dans tout décor et dans toute pièce aussi bien le vestibule que le salon. Il est en verre flotté de 6 mm avec cadre de matière synthétique imitation chêne pâle. Dimensions hors tout, env. 24" x 28".

Belle forme ornée de métal coulé

110⁰⁰
ch.

Ce miroir de grande élégance reflétera bien votre bon goût. Les ornements aux coins et aux côtés sont de métal coulé fini de ton vieil or. La surface réfléchissante est en verre flotté de teinte fumée monté sur bois. Env. 33" x 51".



Miroir de porte en verre flotté

25⁰⁰
ch.

Voici un miroir pratique et de belle qualité puisqu'en verre flotté de 6 mm portant une garantie de dix ans. Les bords sont polis et les pinces de plastique pour l'installer sont comprises. Réfléchissez-y, c'est un bon achat. Env. 18" x 54".

Sculpture de laiton faite main

60⁰⁰
ch.

Cette pièce ensoleillera votre maison tout au long de l'année, c'est aussi l'article tout désigné à offrir en cadeau à cette personne sur votre liste qui a tout. Cette sculpture "Sunburst" est finie laiton et faite à la main. Env. 28" de diamètre.

Choix de quatre reproductions

55⁰⁰
ch.

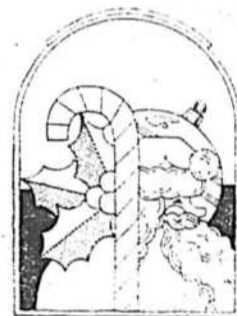
Reproductions de Klitz, un artiste britannique bien connu: 1. Changement de la garde; 2. Regent Park; 3. Abbaye de Westminster; 4. Big Ben (représenté). Cadre en métal brossé fini ton or. Bordure de 4 1/2" en toile beige. Reproductions, env. 13 1/2" x 17 1/2", cadre 22 1/4" x 26 1/4".



Venez voir le Père Noël

Il vous attend à son splendide chalet de Noël, au restaurant du neuvième étage chez Eaton, Centre-ville. Lundi au mercredi de 11h30 à 17h. Jeudi et vendredi de 11h30 à 19h. Samedi de 11h à 16h30. Faites-vous photographier avec le Père Noël (1.50 plus taxe), délai de 10 jours pour la livraison.

Prenez l'ascenseur express, il vous amène directement au neuvième étage avec seulement un arrêt au cinquième à la "Ville des Jouets".



Pratique stationnement intérieur voisin du magasin Eaton du centre-ville

Côté est de la rue McGill College, entre le boul. de Maisonneuve et la rue Ste-Catherine. L'Autoparc peut contenir 600 voitures.

Venez prendre le petit déjeuner avec le Père Noël

Vos enfants seront fous de joie à l'idée de manger en compagnie de leur grand ami. Venez n'importe quel samedi d'ici Noël entre 8h30 et 10h30, à la salle à manger du neuvième étage chez Eaton, Centre-ville. Au menu: crêpes arrosées de sirop d'érable ou oeufs brouillés, les deux servis avec saucisses et boissons, 1.39. Si vous arrivez avant l'ouverture du magasin, passez par l'entrée centrale rue Université.

La boutique des décorations de Noël

Bientôt le temps des Fêtes! Vous voudrez, bien sûr, donner à votre foyer un air joyeux. Pourquoi ne pas venir faire un tour à notre boutique des décorations de Noël? Elle débordé d'arbres splendides, de jeux de lumière, de guirlandes et de nouveautés originales. La boutique du Centre-ville est maintenant située au niveau du métro, sous l'enseigne "Du côté de Noël". Aussi à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy.



Eaton Centre-ville (sixième étage) et tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy. (276). Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Heures d'ouverture: aujourd'hui de 9h30 à 21h; samedi de 9h à 17h. Le standard téléphonique ouvre à 8h30.

EATON

performances

Hausse des mises en chantier

LE NOMBRE de logements mis en chantier dans les régions urbaines au cours du mois de novembre a atteint 18,927, ce qui donne un total de 162,000 mises en chantier depuis le début de l'année. L'an dernier, à la même période, on avait enregistré 160,079 nouveaux logements, dont 11,480 en novembre. Les mises en chantier de maisons unifamiliales ont atteint le chiffre de 8,134 par rapport à 5,694 en novembre 1974, pendant que le nombre de nouveaux appartements atteignait 10,793 unités, contre 5,795 au cours de la même période l'année dernière.

UNIROYAL LTD., une filiale de Uniroyal Inc., de New York, a décidé de fermer son usine de Ville d'Anjou, en banlieue de Montréal, suite au refus des dernières offres patronales par ses employés syndiqués, en grève depuis 14 mois. Un porte-parole de la compagnie a souligné que les 60 grévistes (affiliés à la CSN) de l'usine de produits de caoutchouc avaient été avertis que le refus de l'offre patronale amènerait la fermeture de l'usine. Uniroyal compte vendre ses installations.

RENE PREVOST, de Montréal, promoteur d'actions, a été accusé d'avoir manipulé des actions de Drumetco Inc., en février 1974, et d'avoir fait d'autres gestes frauduleux relativement à cette compagnie. Son enquête a été fixée au 5 février. En mars 1974, Drumetco se déclarait en faillite.

LES PRODUCTEURS de bois de quatre régions du Québec ont décidé hier de venir en aide à l'industrie des pâtes et papier, dans la mesure de leur capacité. C'est ainsi qu'ils emprunteront \$18,000 pour être en mesure de livrer 150,000 cordes de bois mou coupé au cours de l'hiver dernier, aux usines de Trois-Rivières et de Bromptonville de la société Kruger. La compagnie, à cause d'un manque de liquidités, ne pouvait acheter ce bois, qui est en train de pourrir. M. Jean-Claude Dumas, gérant du syndicat des producteurs des Cantons de l'Est, a annoncé son intention de demander le remboursement de l'intérêt aux ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce. La région des Cantons de l'Est livrera 4,000 cordes, celle de La Pocatière 5,000, celle de Québec 2,700 et celle de Québec-Sud 3,300. Les \$18,000 doivent être payés par la compagnie au cours des mois de janvier, février et mars.

STATISTIQUES À SURVEILLER

DURANT LES MOIS d'août, septembre et octobre, le nombre d'emplois vacants a été en moyenne de 69,600, contre 52,500 durant la période correspondante l'an dernier, soit une baisse de 43 pour cent, a annoncé hier Statistique Canada.

LES PRIX DE GROS sont restés stationnaires aux États-Unis en novembre, a annoncé hier le département américain du Commerce. Une progression de 0.6 pour cent des prix des produits industriels a été compensée par une baisse des prix des produits agricoles, précise le département du Commerce. Aussi encourageante qu'elle soit, notent les observateurs, la stabilité des prix de gros en novembre fait suite à une progression de 1.8 pour cent, la plus forte de l'année, en octobre. Pour les 12 mois terminés en novembre, l'indice des prix de gros a progressé de 3.7 pour cent, ce qui constitue une remarquable amélioration par rapport à la hausse de 23.5 pour cent enregistrée pendant les 12 mois précédents. Mais, durant les trois derniers mois sous revue, les prix ont augmenté à un rythme supérieur à 8 pour cent.

LES VENTES au détail des principales chaînes américaines de détail ont bien progressé en novembre, montrant une nette reprise de confiance parmi les consommateurs américains, indiquent les statistiques publiées hier par les compagnies. Les ventes ont augmenté de 22.5 pour cent, par exemple, par rapport au même mois de 1974 pour S. S. Kresge, qui a en particulier enregistré de bons résultats pour les télévisions en couleur, les jouets onéreux et les calculateurs électroniques. De même, les ventes ont avancé de 13.3 pour cent pour Woolworth et de 6.7 pour cent pour Spars.

Provigo: un étonnant phénomène de croissance et de rendement combinés

par Michel ROESLER

Au cours des cinq dernières années, Provigo a été l'entreprise de distribution de produits alimentaires qui a enregistré les meilleures performances tant par sa croissance que par le rendement de ses actions en Bourse.

Grâce à ses structures financières équilibrées, son expansion raisonnablement planifiée, cette société québécoise s'est taillée une place au Québec particulièrement enviable, que lui reconnaissent les investisseurs tant ontariens que des autres régions du Canada.

Sa troisième émission d'obligations de \$10 millions, lancée le 1er novembre à 11 1/4 pour cent d'intérêt, a été rapidement écoluée, et une grande partie l'a été sur le marché ontarien.

Toutes les prévisions faites par cette entreprise se sont jusqu'à présent réalisées. Chaque chiffre d'affaires annuel prévu par la direction de Provigo a été globalement atteint et, dans le milieu de l'alimentation, personne ne doute qu'en 1981, cette jeune compagnie n'atteint que le chiffre d'affaires de \$1 milliard.

Cette année, Provigo compte hausser son chiffre d'affaires à \$450 millions, comparativement à \$360 millions au cours de l'exercice écoulé.

Marketing agressif

En face des géants qui contrôlent 55 pour cent du marché québécois de l'alimentation, Provigo, à l'aide d'une politique de marketing très agressive, une grande souplesse administrative et une gestion intelligente, a su combler un créneau que les géants de l'alimentation, trop occupés à se partager le marché, ont négligé.

D'abord, avant de se lancer à l'assaut de Montréal, Provigo s'est installée progressivement en province où les géants ont une implantation moins solide. Actuellement, tout en renforçant les positions déjà occupées à Québec notamment, où il a avalé la chaîne des marchés Jato, Provigo commence à s'installer sur l'île de Montréal et, pour ce faire, intègre progressivement ses services.

C'est ainsi que Provigo ouvrira au mois d'avril, à Laval, un centre de distribution de plus d'un million de pieds carrés, d'une valeur de plus de \$5 millions avec une capacité d'entreposage de marchandise pour une valeur de \$3 millions. A cet entrepôt est rattachée une division viande et, en cours d'installation, une division fruits et légumes, prévue pour 1977.

L'investissement total représente \$10 millions.

Assurée d'un tel dispositif, Provigo va chercher à s'implanter plus profondément dans Montréal à l'aide de centres commerciaux de quartier et des multiples formes de commerces conçues par cette entreprise.

Grossiste et détaillant

Contrairement à ses principaux concurrents, Provigo fonctionne à la fois comme une entreprise intégrée de distribution de produits alimentaires au détail, comme un grossiste et comme



ANTOINE TURMEL, président de Provigo: "Notre stratégie est de sensibiliser le consommateur et d'accroître notre part du marché".

féderateur d'épiciers indépendants affiliés au groupe pour bénéficier des avantages de son énorme pouvoir d'achat.

Cette société vend, par l'entremise de son réseau de distribution, à environ 1,375 membres affiliés, dont 820 exercent leurs activités sous une des quatre bannières "Provi", auxquels s'ajoutent 1,125 clients indépendants. Tous ces clients sont approvisionnés par 10 centres de distribution et 32 entrepôts libre-service.

Au niveau de la vente au détail, Provigo exploite 17 marchés d'alimentation à escompte AVA et 33 supermarchés conventionnels, dont 22 Provigo et neuf Jato.

Pour atteindre les consommateurs, Provigo dispose en plus de supermar-

chés Provigain appartenant à des membres affiliés, de Provibec, de Provipop et de Provi-Soir. Les Provibec et les Provipop ne sont pas la propriété de Provigo: ils appartiennent à des épiciers indépendants. Les Provibec ont des surfaces plus petites que les Provigains, mais plus grandes que les Provipop.

Les Provi-Soir représentent 13 magasins type dépanneurs appartenant au groupe Provigo et exploités par des concessionnaires.

Quatre éléments de stratégie

La structure administrative de cet ensemble commercial est très souple.

Si le siège social de Provigo est à Montréal, les centres nerveux de l'entreprise sont situés au cœur de quatre régions administratives distinctes, chacune sous la conduite d'un directeur général, lequel dispose d'une liberté d'action très étendue dans le cadre, évidemment des politiques établies au siège social.

Le président de Provigo, M. Antoine Turmel définit ainsi la stratégie de l'entreprise: "Elle repose, dit-il, sur quatre éléments qui visent, d'une part, à sensibiliser le consommateur et, d'autre part, à accroître la part du marché de l'entreprise.

"Le premier élément est le marketing." Pour ce faire Provigo a dû créer une image, un concept, permettant d'identifier l'entreprise à partir d'une appellation unique: "Provigo".

Les 20 raisons sociales liées au groupe furent alors regroupées, selon leurs caractéristiques, sous quatre enseignes différentes: Provigain, Provibec, Provipop et Provi-Soir.

Toujours dans sa politique de marketing, Provigo a mis sur le marché des marques privées. On compte actuellement plus de 400 produits, répartis en 90 familles, portant le nom de Provigo. Il s'en ajoute une cinquantaine chaque année. Ce système présente deux avantages: diffusion de la marque et prix de revient et de vente réduits.

Le deuxième élément de la stratégie de Provigo consiste en la création d'un système de distribution rationalisé, de façon à réduire les coûts.

Le centre de distribution de Laval, où est concentré l'ensemble des marchandises qui sont acheminées vers les différents secteurs de ventes au détail, est une des principales composantes de ce plan de rationalisation.

Développer les secteurs rentables

Le troisième élément de la stratégie

de Provigo est de développer ses propres ventes au détail. De plus en plus, on remarque que, dans les centres urbains, les consommateurs vont vers les supermarchés, les magasins d'escompte et les "dépanneurs".

Les épiciers indépendants, en contre-partie, éprouvent des difficultés grandissantes à affronter cette concurrence.

Provigo tend à développer ces sec-

teurs rentables en créant ses propres supermarchés (Provigain), ses propres magasins d'escompte (AVA - Aux Vrais Aubaines), et ses magasins de dépannage confiés à des concessionnaires.

Actuellement, Provigo contrôle au Québec 22 p. cent des ventes de produits alimentaires au détail. Enfin, le quatrième élément de stratégie de l'entreprise est d'accroître la pénétration de Provigo sur le marché québécois tout en explorant de nouveaux marchés à l'extérieur.

Le fonds de roulement a doublé

Le fonds de roulement de Provigo

Depuis 1971, les dividendes croissent à un taux annuel composé de 20 p. cent. La dette totale à long terme ne devrait pas dépasser 50 p. cent de la capitalisation. "Grâce aux bénéfices anticipés, la proportion de cette dette devrait diminuer de 30 p. cent."

Selon M. Turmel, les bénéfices nets de Provigo seront en 1981 de \$13.8 millions, comparativement à \$4.4 millions en 1975. Le bénéfice par action devrait atteindre \$3.60 en 1981, contre \$1.7 en 1975.

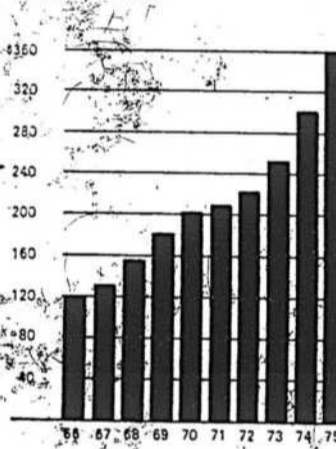
Actuellement, Provigo contrôle au Québec 22 p. cent des ventes de produits alimentaires au détail.

Enfin, le quatrième élément de stratégie de l'entreprise est d'accroître la pénétration de Provigo sur le marché québécois tout en explorant de nouveaux marchés à l'extérieur.

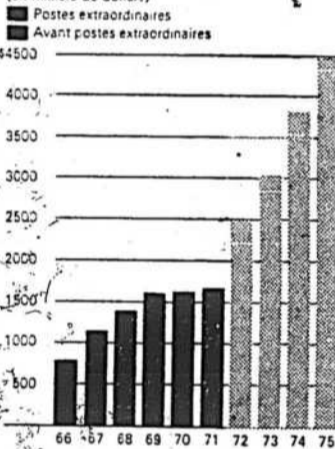
Le fonds de roulement a doublé

Le fonds de roulement de Provigo

Ventes (en millions de dollars)



Bénéfice net (en millions de dollars)



Le CN veut récupérer 100 p.c. de sa perte de \$187 millions aux services "voyageurs"

par Denis MASSE

Les services voyageurs du Canadien National essuieront cette année des pertes de \$187 millions. Comme le gouvernement fédéral y va d'une subvention équivalente à 80 pour cent du déficit, le CN enregistrera une perte nette de \$35 millions.

"Le hic, dit M. Radcliffe Latimer, vice-président général du marketing, c'est que le CN n'a pas de fonds pour

le transport

essayer ce revers: pas de revenus accumulés".

"Il faudra donc que le gouvernement éponge le déficit à 100 p. cent ajoute M. Latimer; bien plus, il nous faut également des fonds d'investissement pour moderniser les trains, car le système actuel de subventions ne permet pas de dépenser un seul sou pour l'achat de nouveau matériel roulant".

Le parc voyageur du CN comprend actuellement 993 voitures. Quatorze pour cent de ces voitures ont au-dessus de 40 ans d'usage; 14 p. cent encore ont plus de 26 ans de service.

Seulement 10 p. cent (90 voitures, si on exclut neuf wagons turbo retirés du service) du parc voyageurs du CN a moins de 20 ans de service.

Le nombre des passagers a diminué de 13 p. cent cette année sur l'ensemble du réseau.

Les dirigeants du CN croient au transport ferroviaire pour les voyageurs, mais dans le corridor Québec-Windsor où la forte concentration de la population canadienne devrait permettre une exploitation rentable de ses trains.

"Si les Canadiens, ajoute M. Pierre Taschereau, veulent des services ferroviaires modernes, il faudra qu'ils paient le prix de la modernisation du matériel et du réseau ferré, de l'amélioration de la fréquence des trains sur les liaisons à distances moyennes et qu'ils acceptent que soient éliminés des services inutiles, maintenus pour des raisons symboliques".

En France et au Japon, par exemple, il y a longtemps, qu'on a adopté une solution plus réaliste pour encourager le transport ferroviaire dans le but de minimiser les coûts et les effets nocifs des modes individuels de transport sur l'environnement.

Le Japon a subventionné l'an dernier ses services ferroviaires au coût astronomique de près de \$24 milliards. Le tout est payé à 100 pour cent par l'Etat, en fin de compte par les contribuables.

La situation au Canada pourrait exiger des solutions de ce genre, opine M. Taschereau, quoique le coût ici serait beaucoup moins onéreux.

Le déficit du service voyageurs du CN est très bas, au regard de l'expérience japonaise.

"Il est encore bas, dit M. Taschereau, comparativement aux investissements consentis par le gouvernement en faveur d'autres modes de transport tels la construction et l'entretien de réseaux routiers, tels la construction d'aéroports modernes équipés de tous les services essentiels".

Suppression d'un train transcontinental

Par mesure d'économie (et aussi bien de rationalisation du service) le CN supprimera l'été prochain l'un des deux trains transcontinentaux quotidiens. Il n'en restera plus qu'un. On estime au CN que ce devrait être bien suffisant.

Retour du troisième Turbo en avril

Le TurboTrain du Canadien National endommagé par le feu en septembre dernier, sera reconstruit et sa rentrée en service devrait s'effectuer en avril prochain.

"Le temps presse, estime M. R. R. Latimer, vice-président général du marketing au CN, si on veut résoudre en partie la grave pénurie de matériel voyageur à laquelle le chemin de fer doit faire face".

Les Turbos sont les seuls trains de voyageurs à haute vitesse en service au Canada.

L'incendie a fortement endommagé une motrice du Turbo, obligeant le CN à annuler son programme d'essais du train sur la liaison Montréal-Ottawa. Les deux autres Turbos servent à maintenir les normes des services voyageurs sur la desserte Montréal-Toronto.

La reconstruction de la motrice du Turbo sera effectuée par les employés du CN, à l'aide d'une cellule provenant de la Pratt & Whitney de pièces de rechange de la société Amtrack et des

pièces du Turbo non touchées par le feu.

200 vols de plus pour les Fêtes

Air Canada ajoutera plus de 31,000 places à la capacité régulière de ses

appareils afin de répondre au trafic intense des Fêtes.

La compagnie aérienne a annoncé qu'au-delà de 200 vols supplémentaires ont été inscrits à tous les secteurs de son réseau, pour la période allant du 15 décembre au 8 janvier.

L'afflux des voyageurs, à cette période de l'année, se manifeste surtout sur les moyens parcours dans l'Ouest du pays, ainsi que sur les liaisons aux départs de Montréal et Toronto vers les provinces de l'Atlantique et la Floride.

LE MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC À MONTRÉAL... DÉMÉNAGE

Certains de nos services à Montréal seront bientôt déménagés dans de nouveaux bureaux.

À compter du 8 décembre 1975, les services suivants:

- Comptabilité des individus et des entreprises
- Recouvrement
- Enregistrement des employeurs et des mandataires
- Renseignements

seront installés au: **Complexe Desjardins, Tour A** Angle St-Urbain et Ste-Catherine Montréal.

Les numéros de téléphone de ces services demeurent cependant les mêmes.

D'autres services du ministère à Montréal resteront aménagés à l'endroit actuel, Palais de Justice, jusqu'à la mi-février 1976.

- Vérification de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations, taxes à la consommation
- Inspection des registres de paie

L'adresse du service d'approvisionnement en formules reste la même, soit 2775, rue Sherbrooke Est.

Ministère du Revenu Gouvernement du Québec

la Baie
D'HUDSON

Votre magasin
d'un Joyeux
Noël

Boutique de Noël

Imaginez ma surprise quand la veille de Noël de l'année passée, mon splendide arbre de Noël se mit à me parler.

Voici ce qu'il m'a dit:

«Tu ne peux pas t'imaginer comme je suis heureux d'être chez toi. Avant que tu ne viennes me chercher, je me sentais bien triste à la Boutique de Noël de la Baie!

Non pas que je fusse maltraité ou que mes compagnons ne me parlèrent pas, bien au contraire, tous étaient excités à la pensée d'être adoptés avant les Fêtes de Noël.

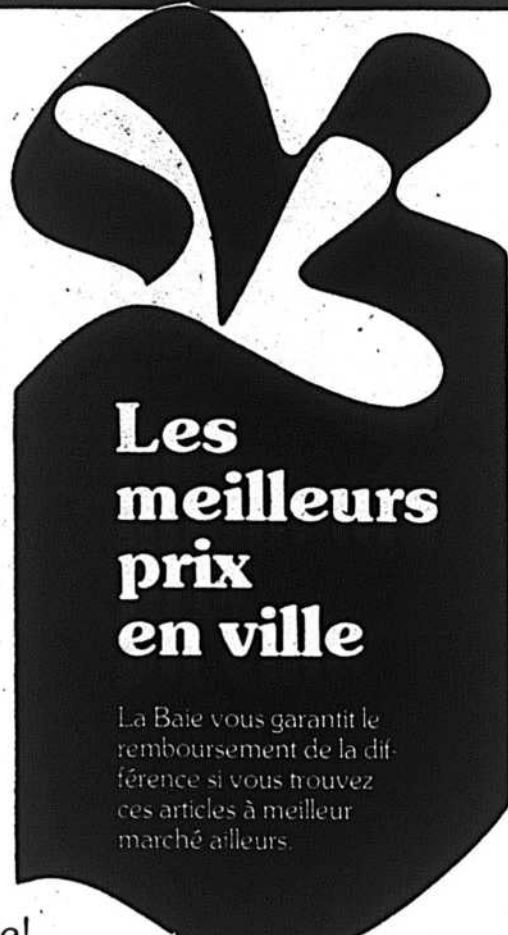
J'aurais dû participer à l'allégresse générale, mais vois-tu, j'avais terriblement peur qu'on me laisse de côté. Je n'oublierai jamais l'instant où tes enfants—Pierre et Françoise—se sont écriés en me voyant: "Regarde comme il est beau cet arbre... on croirait qu'il va parler". (ils ne s'étaient pas trompés.)

Ensuite, vous avez choisi rubans... guirlandes... décorations... cartes de Noël... papier d'emballage—

j'en oublie beaucoup—à la Boutique de Noël. Maintenant

je suis dans une maison avec des enfants qui m'adorent et je frissonne de bonheur. Je te remercie de m'avoir adopté car c'est avec ta famille que je passe les plus beaux moments de ma vie».

Faites comme moi, allez choisir votre arbre de Noël à la Boutique de Noël de la Baie... il y en a un qui vous attend et qui sait... il vous racontera peut-être des histoires!



Les
meilleurs
prix
en ville

La Baie vous garantit le remboursement de la différence si vous trouvez ces articles à meilleur marché ailleurs.



Pins sylvestres artificiels.
Ignifuges, d'aspect naturel, vert forêt.

A. 7'H, 141 branches.

24⁹⁹
ch.

B. (hors-photo) 6'H, 123 branches.

19⁹⁹
ch.

C. (hors-photo) Pin Douglas, 30" H Vert

3⁹⁹
ch.

Décorations

D. Guirlande électrique avec 35 ampoules colorées, pour l'intérieur.

2⁹⁹
Fens.

E. Guirlande électrique avec 25 ampoules standard colorées, pour l'intérieur.

6⁹⁹
Fens.

F. Boules de 1 3/4" de diamètre. Rouge/ton argent/ton or. Boîte de 12 boules.

1⁷⁹
bte.

G. Boules de 2" de diamètre. Rouge/ton argent/ton or. Boîte de 9 boules.

1⁷⁹
bte.

Guirlandes. Ton argent/ton or, rouge/bleu.

H. 21" sur 1" (12 brins)

.59
ch.

J. 18" sur 5" (16 brins)

3⁹⁹
ch.

(Hors-photo)

K. 25" sur 4" (4 brins)

1⁴⁹
ch.

L. 25" sur 3" (6 brins)

1⁹⁹
ch.

Téléphonez à 842-6261: Boutique de Noël, rayon 534 au cinquième, centre-ville, Place Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard



Faites porter vos achats à "La consigne" et emportez-les!

Quand vous faites vos emplettes à la Baie centre-ville, vous pouvez faire porter vos achats à "La consigne" de la rue City Councillors, et vous n'avez qu'à aller les prendre (compter 1^{re} heure du comptoir au poste). C'est aussi simple que ça! Ne vous embarrassez plus de paquets lourds — n'attendez plus les livreurs. Allez vous-mêmes chercher vos achats rue City Councillors, au centre-ville.

Demandez-nous n'importe quoi...ou presque

7 magasins à Montréal et en banlieue: CENTRE-VILLE • PLACE VERTU • PLACE VERSAILLES • CENTRE LAVAL • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD • Téléphonez à 842-6261 (24 heures, jour et nuit)

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI À MERCREDI DE 9H30 À 18 H. LES JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21 H ET SAMEDI DE 9H À 17H.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE
PAR PIERRE BEAUDRY
collaboration sociale

Ce faux annonceur

Je rappelais hier que c'est l'usage qui fait autorité en matière de langue. J'ajoute aujourd'hui que ce n'est pas le lexicographe. Ce dernier n'a qu'un rôle: renseigner sur l'usage en consultant celui-ci au dictionnaire. Humains, les lexicographes peuvent se tromper et c'est pourquoi, en cas de divergence entre un dictionnaire et l'usage, c'est l'usage qui doit l'emporter.

Ceci dit, je reconnais que le Petit LAROUSSE ajoute à l'acception courante du mot annonceur le commentaire suivant: "Synonyme de speaker, préconisé par certains grammairiens". Et qu'on trouve au LAROUSSE en trois volumes et au Grand LAROUSSE encyclopédique la mention: "Synonyme de speaker". Finalement, le Petit ROBERT rapporte "nom proposé pour remplacer speaker".

Par contre, ni le Grand ROBERT, ni le LAROUSSE du français contemporain, ni enfin le Grand LAROUSSE de la langue française n'autorisent cette acception. Cela est d'autant plus révélateur dans le cas du D.F.C. qu'il reconnaît que les acceptions du français d'aujourd'hui. Quant au G.L.L.F. il est tellement d'actualité que sur six volumes, seulement quatre sont terminés.

Autre aspect tout aussi révélateur: alors qu'en général les lexicographes attendent au moins dix ans avant de reconnaître les nouveaux éléments de la langue, voici que les dictionnaires que j'ai cités en premier ont devancé l'usage dans le cas d'annonceur puisque nulle part encore en France (sauf, bien sûr, dans les élucubrations d'ETIEMBLE) on ne voit ni n'entend cette acception. D'ailleurs on constate dans le cas de deux de ces dictionnaires qu'elle n'est que préconisée, ce qui est encore plus étonnant et me fait soupçonner que tout comme pour "blé d'Inde", "char" et "magasiner" il y a là l'effet de certaines influences exercées depuis le Québec.

Dé toute manière, il est une chose certaine: le mot annonceur dans le sens en question n'a pas passé. Et c'est encore SPEAKER qui se dit en France, surtout pour la radio: je l'ai notamment vu dans le Paris-Match du 22 novembre.

A la télévision on dit aussi PRESENTATEUR et ANIMATEUR. Mais jamais annonceur.

Tous les jours, de nouveaux mots sont proposés, en France comme ailleurs. Certains entrent dans la langue. Les autres sont vite oubliés, et il n'y a que chez nous qu'on s'entête à chercher à les imposer. Nous verrons demain pourquoi.

Université du Québec à Montréal

INSCRIPTIONS POUR LA SESSION D'HIVER 1976

L'Université du Québec à Montréal désire aviser ses étudiants que les inscriptions pour la session d'hiver 1976 auront lieu aux dates suivantes:

9-10-11-12 DÉCEMBRE

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES,
Pavillon Lafontaine,
1301 est. rue Sherbrooke

FAMILLE DES ARTS,
Pavillon des Arts 1,
125 ouest. rue Sherbrooke

15-16-17-18 DÉCEMBRE

FAMILLE DES LETTRES,
Pavillon Read,
420 ouest. rue de la Gauchetière

FAMILLE DES SCIENCES,
Pavillon Emile-Gérard,
1200, rue St-Alexandre

FAMILLES DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
ET ADMINISTRATIVES,
Pavillon Place Philippe,
1193 Carré Phillips

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES,
Pavillon Read,
420 ouest. rue de la Gauchetière

17 ET 18 DÉCEMBRE

2^e et 3^e cycles
Les horaires détaillés sont disponibles auprès des responsables de programmes.



**Techniques
AUXILIAIRES
de la JUSTICE**

PROGRAMME:

310.01 Techniques Policières

Les cours aux adultes

s'adressent aux policiers et à tous ceux qui oeuvrent

dans le milieu de la justice.

L'inscription des Policiers

au programme 310.01,

aura lieu aux dates suivantes:

1^{er} au 5 déc. de 9h00 à 18h00

Collège de la Police
3077, rue Lebrun
Montréal, Québec.

Du 8 au 12 déc.
De 9h00 à 18h00
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec.

La liste des cours offerts sera remise aux candidats à l'inscription.

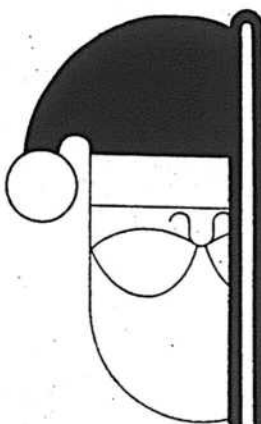
la Baie
D'HUDSON
Votre magasin
d'un Joyeux Noël

prenez le temps de souffler!

Regardez nos prix... faites des comparaisons... vous vous rendrez compte que ces souffleuses sont vraiment de très bons achats.

Ménagez vos forces, votre temps et votre budget; choisissez une de ces souffleuses et riez-vous de la neige!

la Baie
D'HUDSON



À la Baie
le Père Noël
c'est vrai!

Et il est tout là!
Vous verrez!

Vous n'avez qu'à
participer
au concours
"Comptes
de Noël"

C'est simple, vous n'avez qu'à porter vos achats de Noël, (du 18 novembre au 24 décembre) à votre compte la Baie... et vous pouvez être l'une des 50 personnes chanceuses qui verront leurs enveloppes de Noël payées par le Père Noël lui-même. Le tirage au sort se fera par ordinateur le 24 décembre 1975. Les gagnants devront répondre correctement à une question facile. Si vous n'avez pas encore de compte à la Baie, c'est le temps d'en ouvrir un. Les employés de la Baie, de ses agences et leurs parents ne peuvent pas participer à ce concours.



Cadeaux chaleureux

Superbes accessoires en laiton qui rehausseront votre cheminée.

A. Pichet. 8" H. choix de décors.
650 ch.

B. Soufflet. 24", une façon élégante d'aviver la flamme.
25 ch.

C. Plaques décoratives, 10" à 29" sur 29" de diamètre.
295 à 395 ch.

Téléphoner à 842-6261. Articles de décoration: rayon 534, au cinquième, centre-ville. Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

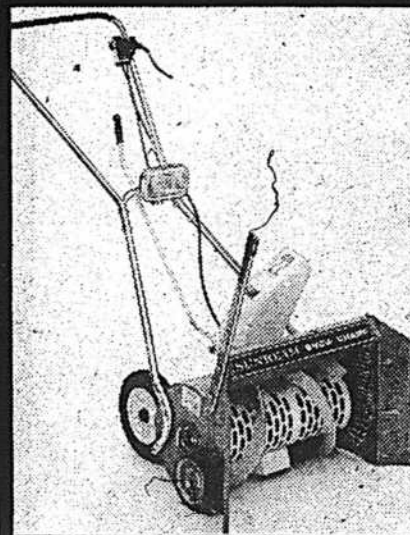
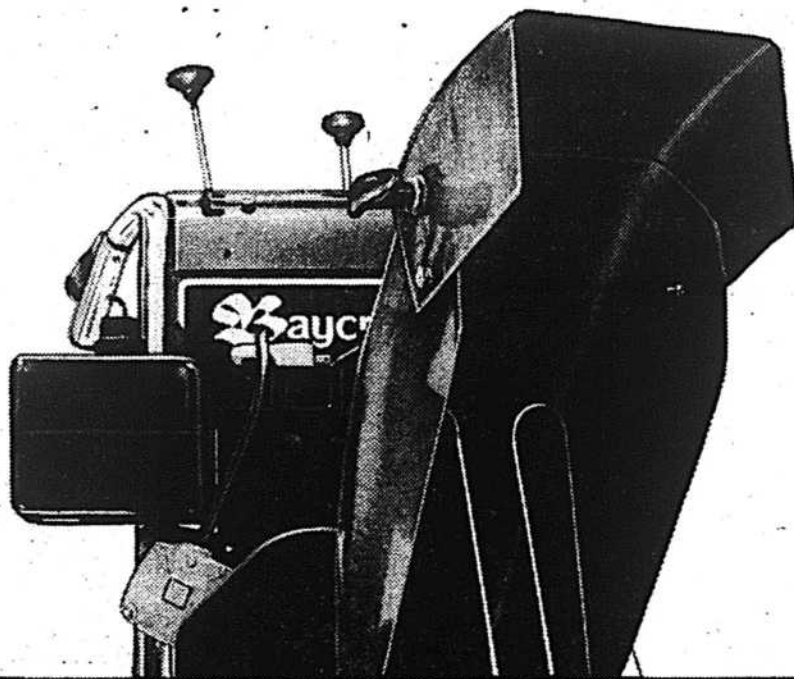
Les enfants... vous avez rendez-vous avec le Père Noël!

Il vous attend au magasin la Baie, du centre-ville, tous les jeudis et vendredis, de 12h à 19h et les samedis de 10h à 16h. Il vous donnera de délicieuses cannes de bonbon et vous demandera ce que vous voulez pour Noël. N'oubliez pas votre rendez-vous avec ce charmant bonhomme!

Souffleuse 10 H.P. Baycrest. Modèle à essence, deux phases, 5 vitesses. Démarreur électrique. Tarière de 26". Pneus à air comprimé, 15" sur 600. Vertjaune/noir.

\$599* ch.

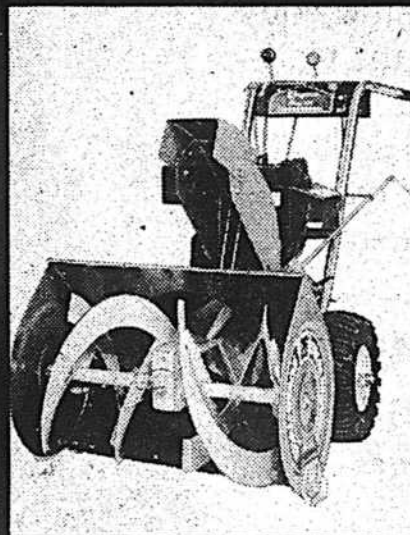
Chaines antidérapantes 1995 les 2 pour ce modèle.



Souffleuse électrique "Snow Champ" de Sunbeam. Modèle de 10 ampères caractérisé par: puissance de déneigement égale à 250 pelletées/mn, couloir d'éjection réglable sur 180°, phare de type "auto" pour travail nocturne. Quantité limitée. Achats au magasin seulement.

\$129* ch.

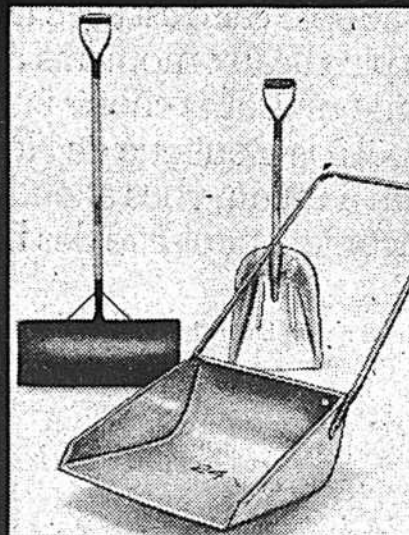
Cordon prolongateur de 100' pour ce modèle. 899 ch.



Souffleuse 8 H.P. Baycrest. Modèle à essence, deux phases, 5 vitesses. Tarière de 26". Pneus à air comprimé, 13" sur 500. Grange, blanc, noir.

\$449* ch.

Chaines antidérapantes 1995 les 2 pour ce modèle. Démarreur électrique 110 volts pour ce modèle (facultatif). 899 ch.



Pelle en aluminium, 13 1/2" sur 18". 995 ch.

Pousse-neige en aluminium avec bordure d'acier. Lame de 24". 995 ch.

Pelle à lame de 24" galvanisée. 1095 ch.

Hors photo: Pelle légère, en aluminium avec poignée de silicone et plastique de forme "D". 12" sur 13". 599 ch.

Pelle auto, en acier avec poignée de forme "D". 9 1/2" sur 13". 449 ch.

Pousse-neige en aluminium. Lame de 18". 795 ch.

*Facilités de paiement sur demande

Téléphoner à 842-6261 sauf avis contraire. Quincaillerie, rayon 781, au quatrième, centre-ville. Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

Magasinez... comparez

**Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque**

7 magasins à Montréal et en banlieue: CENTRE-VILLE • PLACE VERTU • PLACE VERSAILLES • CENTRE LAVAL • DORVAL • ROCKLAND • BOULEVARD. Téléphoner à 842-6261 (24 heures, jour et nuit)

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9h30 à 18h. LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9h30 à 21h. LE SAMEDI, DE 9h à 17h.

Le Canadien vainqueur 4-1 à St-Louis

Pete va bien, Risebrough un peu moins!

par Réjean TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

SAINT-LOUIS — La vie est tellement plus belle quand Pete Mahovich joue bien.

D'abord, le Canadien gagne dans ce temps-là, comme il l'a fait hier soir contre les Blues de Saint-Louis, 4-1, et le grand Pete est de bonne humeur.

Et puis, faut pas se le cacher, on l'aime bien, Pete. Il est charmant, d'agréable compagnie, a toujours le mot pour rire et de plus, il se révèle un fin observateur.

Hier soir, après la victoire du Canadien, il était encore plus expansif que d'habitude, occupant presque à lui seul le minuscule vestiaire du Canadien.

"Je pense que l'on détient un

nouveau record de la ligue Nationale. C'est la septième victoire consécutive qu'un membre de notre nouveau trio Steve (Shutt), Yvan (Cournoyer) et le gros Pete, votre humble serviteur, c'est-à-dire moi-même, marque le but vainqueur."

Grande discussion autour de cette affirmation dans le vestiaire.

Et Mahovich avait raison. Depuis la victoire contre les North Stars du Minnesota, le soir du fameux meeting, alors que Mahovich avait compté le but vainqueur, ce sont toujours Shutt ou Cournoyer qui ont procuré le but gagnant au Canadien.

Coincidence ou pas, c'est que cette ligne a encore été la plus efficace du Canadien hier, Mahovich marquant lui-même et Cournoyer

enfilant un but, les autres appartenant à Murray Wilson et Doug Jarvis.

Mais il y a encore un trio qui a mal joué: celui de Doug Risebrough qui, en plus de jouer bêtement, a attrapé des pénalités stupides.

C'est une situation qui va éclater avant longtemps; on a d'ailleurs allumé la mèche hier après-midi quand Claude Ruel et Scotty Bowman ont convoqué Mario Tremblay à leur suite afin de discuter de ce qui n'allait pas dans son cas.

Même si Tremblay n'a rien voulu dévoiler de la réunion, il est certain que le jeune ailier droit ne s'est pas laissé manger la laine sur le dos. Il aurait parlé avec sa franchise habituelle et carrément dit à

Ruel et Bowman ce qu'il pensait du jeu et du comportement de son joueur de centre; Tremblay n'est pas d'ailleurs le seul joueur à penser ainsi et plusieurs joueurs du Canadien se demandent ce qui arrive à Risebrough.

LE GRAND DRYDEN

Il ne faudrait pas croire que la victoire du Canadien a été facile, loin de là. Ken Dryden a encore sauvé le match en première période en volant des buts assurés à Pierre Plante. Gary Unger deux fois, Floyd Thomson et le gros Gassoff.

Après le match, Dryden a confié que Michel Larocque était allé lui parler dans le courant de la jour-

née pour lui dire de ne pas s'en faire, de se sentir à l'aise et qu'il n'avait rien à voir avec ses problèmes. "Il a été très chic", a commenté Dryden.

Le syndicat des instructeurs de la ligue Nationale doit être très puissant. Qu'un incompétent comme Gary Young, qui a détruit l'équipe des Seals d'Oakland en laissant partir onze de ses joueurs dans l'Association mondiale de hockey, soit encore instructeur quelque part dans la ligue dépasse l'entendement. C'est Claude Larose, doublement malheureux de son sort, qui précisait que ça faisait bien longtemps que les Blues n'avaient pas travaillé aussi fort au cours d'un match. Larose, qui a joué ré-

gulièrement pour la première fois depuis une dizaine de matches, n'a pas voulu commenter sa situation personnelle chez les Blues, mais il a quand-même laissé entendre qu'il faudrait faire quelque chose pour relancer l'équipe. Habituellement, c'est bien connu, quand on veut relancer une équipe, on limoge l'instructeur.

BLOC NOTES

Red Berenson a marqué pour les Blues; pour la première fois depuis des années, il y avait de nombreux sièges libres à l'Arena de Saint-Louis... D'ailleurs, les journaux de Saint-Louis font un gros show avec les ennuis financiers de la famille Solomon... A qui se fier, mon Dieu, à qui se fier...

Les joueurs du National n'iront pas à Chicoutimi

Même Lagacé est venu faire des promesses

par Jean-Paul CHARBONNEAU
et François BELIVEAU

Les joueurs du National de Laval ont vainement attendu le président de leur équipe, Roma Gohier, au terme de leur exercice régulier, hier, au Centre sportif St-Vincent-de-Paul.

Par contre, ils ont eu la visite du président de la ligue Majeur du Québec, Raymond Lagacé, qui a tenté de les convaincre de retourner au jeu. Les arguments du président: "Votre équipe risque, selon les règlements de notre ligue, de se voir obligée de payer une amende de \$10,000 si vous ne vous présentez pas demain (ce soir) à Chicoutimi pour affronter les Saguenéens. De plus, selon votre entente avec l'Association canadienne de hockey amateur, vous risquez tous et chacun une suspension indéfinie. Cela peut signifier que vous pouvez être suspendus du hockey pour tout votre terme dans les rangs juniors."

Mais à la suite de ces menaces, les joueurs du National recevaient les journalistes et affirmaient avec conviction qu'ils avaient pris la décision de ne pas jouer tant que leur instructeur Jacques St-Jean, poussé à démissionner, ne serait pas réembauché.

"Notre décision est bien mûrie, a dit leur porte-parole, le capitaine Yvon Vautour. Le président Gohier nous a mentis toute la soirée, mercredi. Nous ne serons à Chicoutimi que si Jacques St-Jean est notre instructeur. Nous voulons jouer pour lui seulement. Nous ne voulons pas d'un instructeur qui soit une marionnette. St-Jean a rebâti le National depuis qu'il est là et nous n'avons vraiment confiance qu'en lui."

Tard hier soir, le président Raymond Lagacé a admis qu'il s'agit

d'un problème très grave, lequel sera discuté par le Bureau des Gouverneurs, en réunion demain.

"Je les ai suppliés d'aller jouer en

leur promettant que nous allions régler leur problème, a dit Lagacé. La situation à Laval est préjudiciable au hockey, ce qui laisse le droit à la di-

rection de la ligue d'intervenir dans les affaires internes de cette équipe."

Lagacé ne s'est pas fait le défenseur des joueurs, mais il a d'autre

part déclaré qu'il y a déjà quelques années que ça fonctionne mal à Laval: "Le groupe des actionnaires n'a jamais été accepté par la popula-

tion et il se doit de vendre l'équipe". Lagacé a été intrigué quand il a appris que le président Gohier voulait joindre le groupe de St-Jean pour acheter le club dont il est le président.

"Un homme relié à cette équipe a, par ailleurs déclaré: "Le National a vu défiler quantité d'instructeurs depuis quelques années et St-Jean a sûrement été le meilleur autant du point de vue technique que pour dialoguer avec ses joueurs. Et à ce niveau semi-professionnel, il est normal que "tu marches" avec des contrats. Quant aux joueurs, ils ne sont pas farfelus. Ils refusent de se faire "brûler" par une direction inconsciente et ils sont tannés de se faire mentir à tout propos."

Jack St-Onge, gérant des Dynamos de Shawinigan, mis au fait de la situation a simplement dit ceci: "Dans les circonstances, à la place de la direction du National, je plierais peut-être. Il faut mettre de l'eau dans son vin avec les jeunes d'aujourd'hui..."

L'instructeur St-Jean refuse d'influencer ses (ex) joueurs mais il ne veut pas prendre le blâme de la situation. "Il est faux que je veuille me retirer du hockey et il est faux que je demande un contrat de deux ans, comme l'a déclaré Roma Gohier à mes joueurs. D'autre part, il ne faut pas croire qu'à chaque fois que ça ne fonctionne pas dans un club, la faute revienne à l'instructeur. Il faut aussi se méfier des directeurs. Quant à moi, je crois qu'il est grandement temps que les joueurs se liguent et disent que ce sont eux, en fin de compte, qui jouent au hockey. Les directeurs doivent en tenir compte et éviter de leur mentir..."

Huit champions du monde d'haltérophilie à Montréal

L'apothéose des pré-olympiques

par François BELIVEAU

La longue série des compétitions internationales de Montréal de 1975, une sorte de répétition générale avec une grande partie des concurrents que l'on verra dans quelques mois lors des Jeux olympiques, se termine en fin de semaine par une apothéose, au stade d'hiver de l'Université de Montréal.

Il s'agit des épreuves d'haltérophilie.

Quinze pays sont représentés à cette compétition opposant dans les neuf catégories de poids les meilleurs levieurs de fonte d'Europe à ceux des Amériques. Et parmi les 38 concurrents, on retrouve huit champions du monde et une couple d'autres qui détiennent les titres mondiaux des rangs juniors. Dans l'ensemble, ces huit champions du monde, quatre Soviétiques, trois Bulgares et un Polonais, détiennent 14 des 27 records mondiaux en circulation.

Aucune des compétitions internationales de Montréal n'a réuni au-

tant de grands champions et on pourrait même ajouter qu'il s'agit là de la rencontre sportive la plus prestigieuse jamais présentée au Canada jusqu'à maintenant.

Mais cette apothéose, ce feu d'artifices, qui met fin aux réunions du sport amateur international dans la métropole en 1975, on le craint, ne sera pas un succès à la mesure de sa valeur si l'on tient compte des assistances prévues, soit environ 2,000 spectateurs à chacune des trois séances ce qui, est déjà fort optimiste.

L'URSS n'a délégué que quatre représentants, mais ce sont autant de champions du monde: Vaseley Alexeev, l'haltérophile le plus fort au monde, champion olympique et champion mondial depuis 1970, qui a réussi un épaulé-jeté de 542 livres le mois dernier; David Rigert, champion mondial depuis 1971 et détenteur de tous les records dans la catégorie des lourds-légers; Valery Shary, détenteur de tous les records des mi-lourds, ainsi que

Peter Korol, deux records du monde et champion universel de 1974 et 1975 des poids légers.

La Bulgarie a elle aussi envoyé quatre champions mais le poids moyen Y. Mitkov, champion mondial junior, n'est classé que 2e chez les seniors derrière son compatriote Kolev. Ce dernier est le seul détenteur d'un titre mondial sénior qui soit absent à Montréal.

Les trois autres Bulgares sont le poids lourd Valentin Christov, champion du monde junior et sénior et détenteur de tous les records de sa classe; le poids plume Georgi Todorov ainsi que le poids coq Athanas Kirov. Enfin, l'unique autre champion mondial est le Polonais Ziegmund Smalcerz, poids plume, qui est venu avec ses compatriotes Korcz et Kaczmarek, lesquels se sont classés au 2e rang des catégories "coq" et "léger" lors des derniers championnats du monde.

Dans le cas de Kaczmarek, co-détenteur du record mondial au

combiné, il a terminé nez à nez avec le Soviétique Korol aux derniers championnats mondiaux, avec un total égal de 312,5 kilos, mais on a accordé le titre à Korol parce qu'il était plus léger. On peut donc s'attendre à une chaude lutte entre ces deux hommes dimanche après-midi.

Parmi les autres grandes figures présentes dès demain (la compétition débute demain soir, 19h30, pour les "mouches", "coqs" et "plumes" et les deux autres tranches ont lieu dimanche après-midi et dimanche soir), soulignons les Cubains Urrutia, détenteur de tous les records juniors du monde chez les légers, et le super-lourd Fernandez.

Cuba a délégué six hommes, tous champions des récents Jeux panaméricains: les Etats-Unis cinq; le Canada quatre; la Hongrie trois et Panama deux. D'autre part, la France, la Grèce, la Tchécoslovaquie, la Suède, le Brésil, le Mexique et la République Dominicaine ont envoyé un haltérophile chacun.

Dolbec a quitté pour les joueurs

Après avoir oeuvré pendant dix ans comme instructeur dans les rangs juniors, Claude Dolbec a annoncé hier qu'il se retirait, laissant vacant le poste de pilote qu'il occupait avec les Dynamos de Shawinigan.

"J'ai démissionné en fin d'après-midi, nous a-t-il déclaré hier soir, parce que je pense que les joueurs d'une équipe de hockey sont plus importants que leur instructeur. Les Dynamos n'arrivaient plus à gagner avec moi comme pilote et je crois qu'un changement s'imposait. Nous perdions tellement régulièrement que ça me tracassait beaucoup."

Dolbec affirme qu'il songeait à prendre cette décision depuis bientôt trois semaines.

"Pour l'instant, le gérant de l'équipe, Jack St-Onge, assure l'intérim."

C'est d'ailleurs St-Onge qui était derrière le banc mercredi soir lorsque les Dynamos ont fait match nul 4-4 à Sorel, dans un match marqué par de la violence exagérée.

Sabres et Rangers font match nul 6-6

"Nous manquons de zip" - Reay

PHILADELPHIE (UPI) — Dave Schultz, c'est connu, est meilleur bagarreur que manieur de bâton, fabricant de jeux ou compteur. D'ailleurs, si un jour son nom est écrit quelque part au Temple de la Renommée, il faudra y joindre une photo un peu spéciale avec des poings partout.

Hier soir, Schultz a évité de son mieux le banc des punitions, il s'est plutôt promené du côté du filet défendu par Tony Esposito et il a compté deux buts dans la victoire de 5-2 des Flyers aux dépens des Black Hawks de Chicago.

"Schultz a tendance à garder possession de la rondelle lorsqu'il parvient à la prendre, a déclaré Fred Shero. Ce soir, il a bien mieux joué que d'habitude". Shero, évidemment, faisait des dessins sur un tableau noir en expliquant son avis énoncé.

Billy Reay, lui, n'est jamais allé étudier le hockey en URSS et sa conversation est plus simple: "Nous manquons de zip".

Après qu'André Dupont, dit Le Train, eut égalé le compte au premier engagement avec un but réalisé pendant que les Flyers profitaient de l'a-

vantage d'un homme, Schultz a littéralement coupé les ailes aux Hawks en enfilant deux buts consécutifs. Rick MacLeish et Tom Bladen ont réussi les autres buts des Flyers, Bob Sheehan et John Marks ceux des Black Hawks.

A Buffalo, René Robert a évité un échec aux Sabres lorsque son deuxième but de la soirée réussit moins de six minutes avant la fin du match a permis aux Sabres de s'en tirer avec un match nul de 6-6 avec les Rangers de New York.

Peter McNab, Danny Gare (son 19e), Don Luce et Jerry Korab ont

marqué les autres buts des Sabres: Phil Esposito en a marqué deux pour les Rangers. Greg Polis, Bill Fairbairn, Pete Stenkowski et Rick Middleton un chacun.

A Uniondale, les Islanders ont inscrit un triomphe de 6-1 aux dépens des Penguins de Pittsburgh lorsque Billy Harris y est allé d'une performance de deux buts et une mention d'assistance. Garry Howatt, Ed Westfall, Bob Nystrom et Clark Gillies ont réussi les autres buts des vainqueurs. Denis Ouchar celui des Penguins.

Le seul autre match présenté hier dans la ligue Nationale a résulté en une victoire des Bruins de Boston, 3-2 aux dépens des Capitals de Washington.

Dans l'Association Mondiale, victoire des Racers d'Indianapolis 7-1 aux dépens des Singers de Cincinnati, triomphe des Roadrunners de Phoenix 5-4 aux dépens des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, gain des Jets de Winnipeg 5-4 aux dépens des Mariners de San Diego.

Bobby Hull a scoré son 800e but et Pat Stapleton a amassé six passes, un record.

marqué les autres buts des Sabres: Phil Esposito en a marqué deux pour les Rangers. Greg Polis, Bill Fairbairn, Pete Stenkowski et Rick Middleton un chacun.

A Uniondale, les Islanders ont inscrit un triomphe de 6-1 aux dépens des Penguins de Pittsburgh lorsque Billy Harris y est allé d'une performance de deux buts et une mention d'assistance. Garry Howatt, Ed Westfall, Bob Nystrom et Clark Gillies ont réussi les autres buts des vainqueurs. Denis Ouchar celui des Penguins.

Le seul autre match présenté hier dans la ligue Nationale a résulté en une victoire des Bruins de Boston, 3-2 aux dépens des Capitals de Washington.

Dans l'Association Mondiale, victoire des Racers d'Indianapolis 7-1 aux dépens des Singers de Cincinnati, triomphe des Roadrunners de Phoenix 5-4 aux dépens des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, gain des Jets de Winnipeg 5-4 aux dépens des Mariners de San Diego.

Bobby Hull a scoré son 800e but et Pat Stapleton a amassé six passes, un record.

Gratton ne peut plus sentir Young

de notre envoyé spécial

SAINT-LOUIS — Gilles Gratton, le hippie terrible, est venu faire un tour au Chase Park Plaza Hotel de Saint-Louis hier soir.

"Je voulais sentir un petit peu d'air du Québec", souriait-il.

Il a quitté les Blues lundi dernier en envoyant promener son instructeur Gary Young, un raciste de la pire espèce, et ce, devant tous les joueurs des Blues.

"Ce gars-là me fait subir une véritable torture mentale, c'était plus qu'une guerre des nerfs", raconte Gratton, qui n'a jamais accepté de suivre la tradition bien établie voulant qu'un joueur de hockey ferme sa gueule et accepte toutes les humiliations pour être un athlète "modèle".

Gratton entend conserver le droit de demeurer un Québécois partout en Amérique du Nord.

Dimanche dernier, dans l'autobus conduisant les Blues au Madison Square Garden de New York, Gratton jasait en français avec son coéquipier Claude Larose.

Young l'a fait avertir par un autre joueur de cesser de converser en français dans l'autobus, les avions ou le vestiaire de l'équipe.

"Le maudit raciste, je fumais par les oreilles, je ne sais pas comment il se fait que je ne lui ai pas sauté dans la face."

Bernard Geoffrion, qui s'occupe des affaires de Gratton, au bureau de son agent à Montréal, lui demande de rentrer au bercail bien sagement, de faire amende honorable, de dire "merci papa" à Solomon, à Gary Young, bref à tout le monde de Saint-Louis...

Je vais probablement revenir demain matin, je ne me laisserai pas avoir comme ça. J'ai un contrat de cinq ans plus une option, y'a du bel argent qu'il faut que je ramasse... Si je veux contribuer à financer un peu le Parti Québécois... Mème pas moyen de s'abonner au "Jour" ici..."

Nos petits flashs

Les assistances sont à la baisse

George Reed, qui améliore un record de la ligue Canadienne de football chaque fois qu'il porte le ballon, qu'il gagne du terrain ou qu'il marque un touché, figure parmi les neuf joueurs des Roughriders de la Saskatchewan sélectionnés sur l'équipe d'étoiles de la conférence de l'ouest, dont la composition a été annoncée aujourd'hui.

Les autres membres des Roughriders choisis par les chroniqueurs de football des cinq villes de la conférence de l'ouest pour affronter les représentants de la conférence de l'est sont le quart-arrière Ron Lancaster, l'ailier éloigné Rhett Dawson, le garde offensif Ralph Galloway, l'ailier défensif George Wells, le bloqueur défensif Tim Roth et les demis défensifs Lorne Richardson, Ted Dushinski, et Jim Marshall.

Marshall a terminé ex-aequo au 2e rang avec Larry Highbaugh, des Eskimos d'Edmonton, ce qui porte à 10 le nombre de défenseurs.

La formation offensive est complétée par les demis Willie Burdett, des Stampeders de Calgary, auteur de deux records cette saison, et Lou Harris, des Lions de la Colombie-Britannique, l'ailier éloigné George McGowan, des Eskimos, l'ailier rapproché Tyrone Walls, des Eskimos, le centre Al Wilson, des Lions, le garde Willie Martin, des Eskimos, et les bloqueurs Layne McDowell, des Lions, et Charles Turner, des Eskimos.

Bill Baker, qui a été choisi membre de l'équipe d'étoiles trois fois avec les Roughriders avant de se joindre aux Lions, occupera l'autre poste d'ailier défensif. Le bloqueur John Helton, des Stampeders, a été choisi de son côté pour une septième fois.

Figurent également au sein de l'unité défensive les seconds Harry Walters, des Blue Bombers de Winnipeg, Larry Cameron, des Lions, et Joe Forzani, des Stampeders, et les

demis Brian Herosian, des Blue Bombers, et Vernon Roberson, des Stampeders.

Parlons baseball.

Le meilleur frappeur désigné de la ligue Américaine a été Willie Horton. Bravo Willie...

Le propriétaire John Allyn des White Sox de Chicago prévoit vendre son équipe à des gens de Seattle tandis que Charles Finley soutient qu'il n'a pas l'intention de déménager ses Athlétiques.

Horace Stoneham président des Giants de Frisco a par ailleurs déclaré qu'il n'avait pas l'intention de vendre son équipe.

Parlons hockey.

La ligue Nationale espère que son nouveau règlement entré en vigueur le 1er décembre mettra fin une fois pour toutes aux bagarres générales. On sait que ce règlement...

Phil Roberto des Red Wings de Détroit a été suspendu pour une période indéterminée par le président Camp-

bell suite à ce fameux règlement du 1er décembre qui stipule que...

Volubile, Monsieur Campbell a profité de l'occasion pour nous faire remarquer que les assistances baissent dans la ligue Nationale...

Suppris qu'ils étaient les Royals de Cornwall à la suite de leur défaite de 6-2 contre les Festivals de Hull hier.

La ville de Denver perdra 150,000 dollars en revenus anticipés si les Spurs de l'AMH abandonnent avant la fin de la saison.

Bravo à l'équipe du Lac Mégantic qui a battu Theford Mines 6-1 près de Val Racine hier soir.

Dunc Wilson a des crampes à l'estomac. Y boit pas assez.

Au hockey féminin, Concordia 13, Dawson 0.

Parlons soccer...

Trois personnes ont été tuées et 32 autres blessées lors d'un match hier à La Plata en Argentine. Bravo La Plata.

NOUVELLE EMISSION

OXFAM-QUÉBEC**OBLIGATIONS SOLIDARITÉ****100%***

À L'OCCASION DE SA CAMPAGNE ANNUELLE
OXFAM QUÉBEC ÉMET LES PREMIÈRES
OBLIGATIONS SOLIDARITÉ

FREINEZ LA COURSE FOLLE AU SOUS-DÉVELOPPEMENT!
PARTAGEZ AVEC DES PEUPLES PROMETTEURS!

PARTICIPEZ AUX OBLIGATIONS SOLIDARITÉ

* ELLES RAPPORTENT:

LA DIGNITÉ (court terme)
LE DÉVELOPPEMENT (moyen terme)
LA LIBERTÉ (long terme)

PARMI LES BÉNÉFICIAIRES

ANGOLA - BANGLADESH - ÉTHIOPIE - GUINÉE BISSAU
HAUTE VOLTA - INDE - MALI - MOZAMBIQUE - NIGER - PÉROU
SOMALIE - TANZANIE - TIMOR - VIETNAM

OXFAM-QUÉBEC
OBLIGATIONS SOLIDARITÉ

169 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL
1117 1/2, RUE ST-JEAN, QUÉBEC

MONTANT SOUSCRIT*			
NOM			
ADRESSE	RUE	APP.	
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL	

*REMETTEZ VOTRE SOUSCRIPTION À VOTRE CAISSE POPULAIRE
NOUS ÉMETTONS DES REÇUS POUR UN MONTANT DE \$5.00 ET PLUS

Les contremaîtres de Montréal mettent fin à leur grève

À peine les quelque 475 contremaîtres de la ville de Montréal mettaient-

ils fin, à minuit, hier soir, à une grève qui durait depuis trois semaines, que leurs dirigeants syndicaux faisaient savoir que les négociations pour l'année 1976 seraient amorcées dès janvier.

L'assemblée générale des contremaîtres a donc ratifié, hier soir, l'entente de principe intervenue la veille entre les négociateurs patronaux et ceux de leurs syndicats.

À l'origine des négociations, les contremaîtres réclamaient une augmentation salariale de l'ordre de 22% pour l'année 1976. Ils ont obtenu 10,4% de plus que ce qu'ils gagnaient, ce qui porte leur salaire annuel de \$12,151 à \$13,429. Quant aux clauses non moné-

taires, elles seront valables jusqu'à la fin de 1976.

Toutefois, en dépit du fait que les syndicats aient insisté pour que toute mesure punitive soit abandonnée, il a été convenu que la Ville maintiendrait ses poursuites entamées devant le tribunal du travail, de même que les sanctions disciplinaires imposées à des membres, qui avaient refusé d'obéir à des ordres de leurs supérieurs.

En plus de l'augmentation qu'ils ont obtenue, les contremaîtres prendront leur "quart d'heure" quotidien aux frais de la ville. On s'attendait à un retour au travail dans la journée, pour la plupart des contremaîtres.

La bataille de l'avortement en Italie

ROME, (AFP) — La bataille a éclaté autour de l'avortement en Italie. Batailles de rues pour les féministes qui ont manifesté et ont envahi la salle de conférences de la Faculté de médecine de Milan, expulsant les médecins. Bataille politique surtout, au Parlement, autour d'un texte à peine élaboré qui doit affronter, depuis hier, les débats à la commission de la santé, à la Chambre.

Le père du divorce en Italie, le député socialiste Loris Fortuna, auteur d'un premier projet d'avortement libre, a accusé la démocratie chrétienne et le parti communiste d'avoir réalisé sur ce texte leur compromis historique, au détriment du droit des femmes.

L'avortement est actuellement puni en Italie de peines allant de deux à cinq ans de prison. Le parti radical et les mouvements féministes ont demandé un référendum pour abroger purement et simplement les articles du code sanctionnant les délits contre l'intégrité et la santé de la race. Si la procédure suit son cours, ce référendum pourrait se tenir au printemps prochain.

C'est justement pour éviter le référendum que les partis ont élaboré un projet de loi pour une libéralisation de l'avortement. Mais la commission restreinte chargée du projet s'est scindée sur l'un des points les plus importants: alors que les partis laïques, socialistes, républicains, sociaux démocrates, demandent que la femme soit totalement libre de choisir durant les trois premiers mois de la grossesse, les démocrates chrétiens et les communistes ont estimé que la décision devait être prise par un médecin consulté. Le texte approuvé par la majorité démocrétienne et communiste a été qualifié de honteux par M. Fortuna.

Le père du divorce n'a pas hésité à démissionner de son mandat parlementaire et de la direction du parti socialiste. Ses amis l'ont invité à rester. M. Fortuna n'en dénonce pas moins le mariage de la D.C. et du P.C.I., le char d'assaut de l'autoritarisme en marche, l'échec des partis laïques et la tentative d'ôter au peuple le droit d'user du référendum.

MEDICINE & D'AUJOURD'HUI

L'incontinence nocturne chez les enfants

Quoi de mieux que le récit d'une expérience vécue pour illustrer la meilleure façon de résoudre le problème de l'incontinence nocturne chez les enfants?

Voici donc l'histoire racontée par une mère de huit enfants qui a vécu l'expérience avec son petit dernier.

L'enfant devenait trop gros pour porter des couches ordinaires et pouvait par contre passer plusieurs nuits sans se mouiller, mais alors que la mère croyait qu'elle avait vaincu le problème, c'est le moment que choisissait l'enfant pour mouiller son lit à nouveau.

C'est habituellement le père qui propose une bonne fessée pour corriger l'enfant, mais ce moyen expéditif corrige rarement et aggrave la situation. La mère, quant au cas qui nous occupe, a toujours réussi à résister à son mari sur ce point.

Elle expliqua à son fils qui semblait intelligent et normalement dé-

veloppé qu'un lit mouillé occasionne beaucoup de travail à la mère et que le fils peut aider en coopérant. L'enfant, habituellement malheureux d'un tel état de choses, résista rarement à la tentation de se rendre utile, ce qui lui attire en retour affection et réconfort. L'enfant et la mère, d'un commun accord, organisèrent donc une couche faite d'une serviette doublée d'un sac de plastique au centre que l'enfant pouvait attacher avec des colants de chaque côté. Il pouvait ainsi s'enlever lui-même la couche mouillée et retourner se coucher.

Tous les soirs, la mère l'aidait à se préparer pour la nuit et lui rappelait doucement d'aller à la toilette si d'aventure il s'éveillait.

Cette patience, cet amour réussit à solutionner le problème. L'enfant a maintenant cinq ans et il ne lui est arrivé aucun accident depuis 6 mois.

Pendant tout ce temps, cette mère le protégea des taquineries, des humiliations que frères et soeurs étaient portés à distribuer libéralement. Il était interdit dans la maison de ridiculiser le petit frère aux prises avec ce problème qui prenait à ses yeux des proportions importantes. Aujourd'hui, on peut dire qu'il a traversé cette épreuve sans avoir été marqué sur le plan psychologique.

Steinberg

Message spécial à notre clientèle

Les grèves sont cause d'embarras pour tout le monde, spécialement pour nos clients. C'est pourquoi nous essayons de garder ouverts le plus grand nombre de magasins possible.

Les magasins suivants sont ouverts

LAVAL: Centre Laval — Beaucoup, Carrefour Laval
Centre Duvernay — Saint-Martin — Place
Sainte-Thérèse — 307, boul. Cartier,
Laval.

RIVE-SUD: Place Longueuil
Centre commercial Greenfield Park

MONTRÉAL: Centre commercial Forest (Forest et Pie-IX)
SECTEUR EST 4375 est Jean-Talon et Pie-IX
Place Bourassa, Henri-Bourassa et Lacordaire
Place Versailles — Les Galeries d'Anjou
Centre Domaine — 1955 est, rue Sainte-
Catherine coin Dorion — Centre Notre-
Dame — Centre commercial Repentigny

MONTRÉAL: Centre commercial Fairview — Centre
SECTEUR OUEST commercial Dorval — Centre commercial
Rockland — Place Alexis Nihon — Plaza
Côte-des-Neiges — Place Newman — Mail
Cavendish — Montée Saint-Jean (et boul.
Pierrefonds) — Verdun et 6e Avenue —
400 boul. Lafleur, LaSalle — Galeries
Lachine — Queen Mary et Trans-Island —
Sherbrooke et Cavendish.

AUTRES: Mail Montenach, Beloeil — St-Jérôme
(2012 St-Georges) — Valleyfield (1000
boul. Langlois) — Galeries Richelieu, St-
Jean — Joliette — Sorel — Tracy —
Saint-Hyacinthe.

Tous les employés des magasins Steinberg
qui désirent retourner au travail sont bienvenus
Ils n'ont qu'à contacter le gérant de leur magasin.

NOTE: Tant que durera la grève, S.V.P. n'apportez
pas vos bouteilles vides au magasin.

 **STEINBERG**

Enseignement: les patrons négocient toujours entre eux

par Mariane FAVREAU

Les partenaires patronaux aux tables de négociation du secteur de l'éducation tentent toujours de s'accorder tandis que les enseignants poursuivent leurs mouvements de pression contre la lenteur des négociations et la teneur des offres patronales. Quant aux parents, ils sont de moins en moins étrangers à la situation actuelle.

Du côté patronal, on tente d'éliminer les désaccords qui existent entre le ministère de l'Éducation et ses partenaires, les commissions scolaires et les cegeps.

● La Fédération des cegeps demande au gouvernement de convoquer le Front commun à la table centrale pour amorcer les discussions sur les offres salariales dans son secteur. Cette décision, qui a été prise au cours d'une réunion spéciale tenue à Montréal cette semaine, est perçue comme un moyen d'arriver à la conclusion d'une entente dans les meilleurs délais. Malgré des divergences d'opinion, la Fédération soutient que les offres patronales constituent une base de négociation sérieuse.

● La Fédération des commissions scolaires catholiques rencontrera les ministres Parent et Garneau samedi à Montréal. Le conseil d'administration de la FCSCQ (53 membres de toutes les régions) a encore des points à négocier avec les ministres de la Fonction publique et de l'Éducation.

● La commission scolaire Jérôme-LeRoyer, dans l'est de l'île de Montréal, recommande à la partie patronale de tout mettre en œuvre pour accélérer les négociations avec les enseignants et les employés de soutien. Elle demande en outre à la FCSCQ une réunion d'urgence de tous les commissaires de la région de Montréal pour les informer de l'état actuel des négociations.

Les syndiqués

Du côté des syndiqués, les pressions s'accroissent un peu:

● 8.000 employés de l'enseignement, membres de la CEQ, ont tenu hier après-

midi une demi-journée d'étude dans la Mauricie, dans l'Estrie et à Victoriaville, révèle un communiqué de la CEQ.

● Les employés de soutien de six cegeps de Montréal annoncent des ralentissements de travail pour répondre à la lenteur des négociations.

● La Fédération of English Speaking Catholic Teachers, groupant les 2.000 enseignants anglophones de la CEQM, a demandé hier aux commissaires de se prononcer sur les offres patronales.

Dans un plaidoyer éloquent, le président Phil Shore a rappelé que les demandes des enseignants anglo-catholiques sont déposées depuis le 28 mai dernier et que toutes les offres patronales ne sont pas encore déposées; que des séances de négociations sont reportées par la partie patronale.

"Si vous n'êtes pas responsables de vos employés, qui l'est? demande M. Shore. Les enseignants ont le droit d'entendre votre jugement sur les offres."

La présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Mme LaVoie-Roux, a réitéré la position de la CEQM qui préfère s'abstenir pour le moment de déclarations publiques et essayer plutôt d'agir sur les instances qui la représentent à la table patronale.

Les étudiants

Du côté des élèves du secondaire, un certain nombre sont en congé, leur commission scolaire ayant décidé de suspendre les cours devant la situation confuse:

● Les 14 écoles secondaires de la régionale Honoré-Mercier (région de St-Jean) sont en principe fermées, mais les enseignants seraient à leur poste. Elles ne seront rouvertes qu'avec l'assurance, de la part du syndicat, que la "garnie" (autre terme local pour une maladie contagieuse) est bien guérie et la surveillance assurée par les enseignants.

● Toutes les écoles de la commission scolaire des Vieilles-Forges (Trois-Rivières) sont aussi fermées jus-

qu'à lundi pour des raisons semblables.

● Les élèves de l'école Joseph-François-Perreault sont venus exposer aux commissaires de la CEQM, hier, les signes d'une détérioration du climat et de la qualité de l'enseignement à leur école. Ils demandent à la CEQM d'exercer des "pressions" auprès du ministre de l'Éducation pour la révision des offres patronales afin que les professeurs obtiennent entièrement satisfaction puisque notre succès est directement lié à cette base."

Les parents

Quant aux parents, ils manifestent de plus en plus leur désir de s'informer quand ils

ne font pas ouvertement pression pour corriger le malaise actuel:

● Les parents de l'école Joseph-François-Perreault ont décidé, au cours d'une assemblée générale, d'appuyer les professeurs dans leurs demandes concernant la tâche et le rapport maître-élèves, et de faire circuler une pétition en ce sens dans toutes les écoles de la province. (La CEQ demande un maximum de 20 périodes de 45 minutes par semaine et des classes de 24 élèves au secondaire).

● Un groupe de parents du Vaudreuil Catholic High School ont fait du piquetage hier devant l'école et la commission scolaire prenant ainsi la place des enseignants dans

le chœur des protestations. Durant ce temps, les maîtres et les élèves étaient en classe.

● Les parents d'élèves de la polyvalente Vanier, à Laval, ont formé un comité spécial pour être bien informés des négociations et "participer aux décisions qui seront prises éventuellement". Ils demandent également aux profs de cesser les moyens de pression qui ne font que pénaliser les élèves. Les profs sont en étude ce matin.

● Le comité de parents de la région V de la CEQM — au nord du boulevard Métropolitain — se déclare inquiet de la situation et veut qu'on la régularise dans les plus brefs délais.

Québec fera une campagne publicitaire sur ses offres

QUEBEC — Après s'être promis de ne pas "négocier sur la place publique", voilà que le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, est sur le point de lancer une campagne publicitaire à la radio et à la télévision pour publiciser les offres salariales faites par le gouvernement à 250.000 salariés du secteur public.

"On va entreprendre une campagne d'information et le public jugera", a dit le ministre de l'Éducation, M. Raymond Garneau, dans une entrevue accordée à des reporters radiophoniques.

Paradoxalement, M. Garneau a fait cette révélation immédiatement après avoir déclaré: "On ne peut pas

négocier dans le milieu de la rue."

M. Garneau a justifié cette campagne d'information en disant: "On ne peut pas se fier à M. Charbonneau pour informer le public ni même les enseignants."

Le ministre des Finances et de l'Éducation dit ne pas accepter qu'on rejette "du revers de la main" des offres comparables à celles faites aux enseignants du Toronto métropolitain et qui viennent d'être refusées par la Commission anti-inflation.

"Je me refuse à faire une guerre politique. Je ne veux pas négocier dans le milieu de la rue. Avant de poser des gestes, nous allons exposer les offres au public", a-t-il répondu

alors qu'on lui demandait s'il entendait prendre des mesures contre les débrayages dont se trouve actuellement criblé le monde scolaire.

Soulignons qu'au cours des présentes négociations, le coordonnateur de la partie gouvernementale, M. Oswald Parent, a respecté jusqu'à maintenant un silence aussi relatif que stratégique.

Il avait d'ailleurs déjà dit vouloir négocier "à huis-clos", et avait affiché avec fierté une prétention à ne pas vouloir provoquer la partie syndicale.

Après s'être montré relativement fermé avec la presse, voilà que le député de Hull puisera dans les deniers publics pour "informer" les contribuables.

6 DÉCEMBRE

Sears

spéciaux du samedi

DÈS 9 A.M. PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI

QUANTITÉS LIMITÉES

MAGASINEZ EN PERSONNE SEULEMENT

Ensemble de ski 2 pièces
Pour filles ou garçons. 100% nylon. Couleurs bleu, rouge, orange. 4-6X.
Rég. 25.99 - 29.99 **14.99** ch.
Vêtements pour enfants, Rayon 29

Complet sport pour hommes
Tissus et couleurs variés. 38-44.
Rég. \$45 - \$90 **22.50 - \$45** ch.
Vêtements pour hommes, rayon 41

Mukluk pour fillettes
8" de haut, couleur marine. 11-4. 19001.
Rég. 13.98 **8.99** paire
Boîtes, Rayon 54

Draps imprimés
75% coton/25% polyester. Grands pour lit simple et lit Queen. 51000
3.99 ch.
Taies d'oreiller 2.49 paire
Draps, Rayon 96

Lots de manteaux pour fillettes
Modèles. Tissus et couleurs variés. 8-14.
Rég. 19.98 - 32.98 **13.99 - 22.99** ch.
Vêtements pour filles, Rayon 77

Couvre-lits
Plaid, Perma Press. Laver à la machine. (70) rouge/bleu, (80), bleu/jaune, (63) Melon/brun. 10265.
Lits superposés Rég. 12.98 pour **9.97** ch.
Lit simple Rég. 17.98 pour **13.97** ch.
Rég. 18.98 pour **15.97** ch.
Couvre-lits, Rayon 24

Stereo AM/FM
Avec lecteur 8 pistes, table tournante 3 vitesses. 2 haut-parleurs.
Rég. 149.98 **119.99** ch.
Stereo, Rayon 57

Papier emballage
10 rouleaux. 26 x 100"
2.49 pqt
Papeterie, Rayon 3

Chantier de construction Matchbox incluant une tour, entrepôts, etc.
28424
6.99 ch.
Jouets, Rayon 49

Jupes longues pour dames
À motif quadrillé. Couleurs bleu, brun. 8-18. 4691
Rég. \$25 **14.99** ch.
Vêtements sport pour dames, Rayon 7

Ensemble pantalons
Couleurs variées.
Rég. \$32 - \$34 **21.44 - 22.78** ch.
Vêtements pour dames, Rayon 31

Stereo 8 pistes pour auto
26801
Rég. 39.98 **29.99**
Accessoires d'auto, Rayon 28

Fer à friser
Parfait pour les retouches et boucles serrées. Support en métal. 60059.
Rég. 6.99 **4.99** ch.
Cosmétiques, Rayon 8

Manteau suède pour hommes
39" de long. Doublure amovible. Beige, brun. 38-44. 7553
Rég. \$150 **99.99** ch.
Vêtements pour hommes, Rayon 45

Bottes en cuir
12" de haut, garniture en polyester/acrylique. 7-12. 56559.
Rég. 37.99 **27.99** paire
Bottes, Rayon 67

Service de table "Karen Stoneware"
Ensemble 40 pièces Rég. 69.98 **34.99**
Ensembles 5 pièces complémentaires Rég. 27.98 **13.99** ens.

Simpsons-Sears Ltd.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire du 6 décembre, en page 31 à l'article "Bar", l'illustration ne correspond pas au texte. Nous nous excusons du contretemps que nous avons pu causer à nos clients.

SIMPSONS-SEARS LTD.

O.I.F. AMITY 1191 DANSE ANNUELLE DE NOËL

SAMEDI LE 6 DÉCEMBRE 1975. 9.00 P.M.

CENTRE SOCIAL GERMANO-CANADIEN

20 BOUL. CRÉMAZIE EST (COIN BOUL. ST-LAURENT)

BILLETTS DISPONIBLES À L'ENTRÉE

TOUS LES DONS EN ARGENT RECUS SERVIRONT À PRÉPARER DES PANIERS DE NOËL POUR LES MEMBRES NÉCESSITEUX DE NOTRE CŒUR

PRENEZ LA DÉCISION D'ASSISTER À CETTE SOIRÉE ANNUELLE

DÉCOUVREZ

La Salle de CHAUNAC



Un des nouveaux et remarquables vins dont vous avez entendu parler.

Ce raisin (nommé en l'honneur de M. Adhémar de Chaunac, notre ancien directeur de la recherche) a été importé au Canada pour la première fois en 1947. Il tire son origine de la vallée du Rhône en France — de Villefranche, près de Lyon.

Nous avons fait nos premières tentatives de plantation en 1955. Aujourd'hui, c'est un des raisins hybrides français les plus cultivés au Canada — plus de 1.000 acres sont maintenant consacrés au raisin de Chaunac.

Découvrez le de Chaunac — un vin de table rouge très sec, assez corsé et d'un bouquet bien fruité.

Les Vins La Salle

VINS CANADIENS D'UNE NOBLE TRADITION

PLACE VERTU
VILLE ST-LAURENT
3055, CÔTE VERTU



MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD
1655, PROVENCHER



décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

la presse
VENDREDI
5 DECEMBRE 1975

ARCHAMBAULT (Berthe) — A Montréal, le 4 décembre 1975, est décédée Mlle Berthe Archambault; elle laisse dans le deuil un frère Robert, quatre sœurs, Mme E. Filion (Maria), Mlle Eugénie, Germaine et Gabrielle. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue de Salaberry pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Hélène) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Oscar Bélaire, née Hélène Lauzon, demeurant 3904 St-André, mère de Mlle Roland Lapointe (Simonne), Mme François Barré (Andrée), Claude et Jacques; lui survit une sœur Mme Paul Lefort (Lucie). Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 807, rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BÉLANGER (Clarisse) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 70 ans, est décédée Clarisse St-Aubin, épouse de feu Lorenzo Bélanger. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeannette, Madeleine, Cécile, Lucienne, Georges, Ferdinand, Claudette, Micheline et André et leurs conjoints, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga à 9h30, pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BÉLANGER (Clarisse) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 70 ans, est décédée Clarisse St-Aubin, épouse de feu Lorenzo Bélanger. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeannette, Madeleine, Cécile, Lucienne, Georges, Ferdinand, Claudette, Micheline et André et leurs conjoints, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga à 9h30, pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BELIVEAU (Marguerite) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve François Bellevue, née Marguerite Guévremont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise (Mme Marcel Deschamps), Lucille (Mme Philippe Meunier), Gisèle (Mme Paul-Emile Chassay), Claude (époux de Claire Gendron), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos Lussier et Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU (Marguerite) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve François Bellevue, née Marguerite Guévremont. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Françoise (Mme Marcel Deschamps), Lucille (Mme Philippe Meunier), Gisèle (Mme Paul-Emile Chassay), Claude (époux de Claire Gendron), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jos Lussier et Fils, 4733, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Germaine) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Edgar Bérubé, née Germaine Sénécal. Elle laisse dans le deuil 2 filles: Lise (épouse de Réal Devault), Huguette (épouse de feu Gilles Chartier), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, 4848, rue Papineau pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. Exposé vendredi à 2 h p.m.

BERUBE (Germaine) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Edgar Bérubé, née Germaine Sénécal. Elle laisse dans le deuil 2 filles: Lise (épouse de Réal Devault), Huguette (épouse de feu Gilles Chartier), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, 4848, rue Papineau pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h. Exposé vendredi à 2 h p.m.

BOISVERT (J.-Alexandre) — A l'hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le 3 décembre 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J.-Alexandre Boisvert, ex-maire de la cité de Joliette, courtier d'assurances et membre des chevaliers de Colomb, conseil 1468, époux de feu Atala Forest, demeurant 530, rue de Lanaudière, à Joliette. Les funérailles auront lieu samedi après-midi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Départ à 2 h pour la cérémonie qui aura lieu sur l'Esplanade de Joliette, à 2 h 10.

BOISVERT (J.-Alexandre) — A l'hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le 3 décembre 1975, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J.-Alexandre Boisvert, ex-maire de la cité de Joliette, courtier d'assurances et membre des chevaliers de Colomb, conseil 1468, époux de feu Atala Forest, demeurant 530, rue de Lanaudière, à Joliette. Les funérailles auront lieu samedi après-midi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Départ à 2 h pour la cérémonie qui aura lieu sur l'Esplanade de Joliette, à 2 h 10.

CHARTIER (Mlle Laurette) — A l'hôpital de Lachute, le 5 décembre 1975, est décédée Mlle Laurette Chartier, demeurant à Lachute, fille de feu Dominique Chartier et de feu Marie-Louise Leroux. Elle laisse dans le deuil, son frère M. Thomas Chartier, de Entre-Lac, ses 3 sœurs: Mme Adrien Des Rosiers (Marguerite), de Repentigny, Mme René Therrien (Dolores), de Montréal, Mme Nicolas David (Florida), de St-Paul-Ermitte, 6 neveux et nièces et une belle-sœur Mme Louis Chartier (Jacqueline), de Entre-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Ménard, 397, rue Grace, Lachute pour se rendre à l'église Ste-Anastasia, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Entre-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Mlle Laurette) — A l'hôpital de Lachute, le 5 décembre 1975, est décédée Mlle Laurette Chartier, demeurant à Lachute, fille de feu Dominique Chartier et de feu Marie-Louise Leroux. Elle laisse dans le deuil, son frère M. Thomas Chartier, de Entre-Lac, ses 3 sœurs: Mme Adrien Des Rosiers (Marguerite), de Repentigny, Mme René Therrien (Dolores), de Montréal, Mme Nicolas David (Florida), de St-Paul-Ermitte, 6 neveux et nièces et une belle-sœur Mme Louis Chartier (Jacqueline), de Entre-Lac. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Ménard, 397, rue Grace, Lachute pour se rendre à l'église Ste-Anastasia, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Entre-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Yolande) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Yolande Chartier, fille de Marcel Chartier et de Yvette St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Yolande) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Yolande Chartier, fille de Marcel Chartier et de Yvette St-Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 est, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Montréal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAUMONT (Rose-Anna) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Chaumont, née Rose-Anna Therrien, mère de Jeanne (Mme André Spéard), Berthe et de feu Gérard Chaumont. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7 h.

CHAUMONT (Rose-Anna) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Chaumont, née Rose-Anna Therrien, mère de Jeanne (Mme André Spéard), Berthe et de feu Gérard Chaumont. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7895 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7 h.

GIGUERE (Maurice) — A Montréal, le 2 décembre 1975, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Giguère, employé des Postes, époux de Jeannine Major; il laisse dans le deuil ses fils: Pierre, Daniel, Sylvain et Serge. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 6 h ce soir. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Maurice) — A Montréal, le 2 décembre 1975, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Giguère, employé des Postes, époux de Jeannine Major; il laisse dans le deuil ses fils: Pierre, Daniel, Sylvain et Serge. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 6 h ce soir. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILL (Raoul) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Raoul Gill, époux de Germaine Forcier. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs (rue Turanne), où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILL (Raoul) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Raoul Gill, époux de Germaine Forcier. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs (rue Turanne), où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUDREAU (Edouard) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Edouard Goudreau, fils de feu Edouard Goudreau, et de feu Marie-Jeanne Rousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

GOUDREAU (Edouard) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Edouard Goudreau, fils de feu Edouard Goudreau, et de feu Marie-Jeanne Rousseau. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPORTE (Roméo) — A La-Salle, le 3 décembre 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Laporte, chef de service à la Northern Electric, époux de Rita Toutant. Il laisse dans le deuil son fils Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPORTE (Roméo) — A La-Salle, le 3 décembre 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Laporte, chef de service à la Northern Electric, époux de Rita Toutant. Il laisse dans le deuil son fils Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

GOYER (Armand) — A Montréal, le 2 décembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Armand Goyer, époux de Cécile Cardinal. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Henriette, épouse de Jean-Guy Tremblay, Monique, épouse de Yvon Marcotte, Francine, épouse d'Albert Beauchamp, Louise, épouse de Claude Martin, Réjean, époux de Yolande Labelle, Paul-André, époux de Claire Favreau, Michel, époux de Claudette Primeau, sa sœur Mme Régina Goyer, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Armand) — A Montréal, le 2 décembre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Armand Goyer, époux de Cécile Cardinal. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Henriette, épouse de Jean-Guy Tremblay, Monique, épouse de Yvon Marcotte, Francine, épouse d'Albert Beauchamp, Louise, épouse de Claude Martin, Réjean, époux de Yolande Labelle, Paul-André, époux de Claire Favreau, Michel, époux de Claudette Primeau, sa sœur Mme Régina Goyer, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Cécile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Omer Jasmin, née Cécile Asselin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Henriette (Mme Marcel Hamel), Emma (Mme Marcel Morel), Pauline (Mme Jean-Paul Dagenais) et Rachel (Mme André Emond), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JASMIN (Cécile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Omer Jasmin, née Cécile Asselin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Henriette (Mme Marcel Hamel), Emma (Mme Marcel Morel), Pauline (Mme Jean-Paul Dagenais) et Rachel (Mme André Emond), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7384, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABROSSE (Mlle Annette) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Annette Labrosse, fille de feu Henri Labrosse et d'Emilia Dequoy-Labrosse, outre sa mère, elle laisse ses frères: Roger, René, Roland, Gaëtan, sa sœur Jacqueline, épouse d'Ernest Charest, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548 est, rue Beauharnois, à 8h45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés.

LABROSSE (Mlle Annette) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Annette Labrosse, fille de feu Henri Labrosse et d'Emilia Dequoy-Labrosse, outre sa mère, elle laisse ses frères: Roger, René, Roland, Gaëtan, sa sœur Jacqueline, épouse d'Ernest Charest, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2548 est, rue Beauharnois, à 8h45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés.

LAFLEUR (Yvon) — A Pointe-St-Charles, le 3 décembre 1975, à l'âge de 68 ans, est décédé Yvon Lafleur, époux de Lucinda Millette. Il laisse un fils Lyrandre et sa bru Thérèse Lalonde, ainsi que 3 petits-enfants, demeurant 2003, rue Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, Verdun à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAFLEUR (Yvon) — A Pointe-St-Charles, le 3 décembre 1975, à l'âge de 68 ans, est décédé Yvon Lafleur, époux de Lucinda Millette. Il laisse un fils Lyrandre et sa bru Thérèse Lalonde, ainsi que 3 petits-enfants, demeurant 2003, rue Centre. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, Verdun à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPORTE (Roméo) — A La-Salle, le 3 décembre 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Laporte, chef de service à la Northern Electric, époux de Rita Toutant. Il laisse dans le deuil son fils Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LAPORTE (Roméo) — A La-Salle, le 3 décembre 1975, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Laporte, chef de service à la Northern Electric, époux de Rita Toutant. Il laisse dans le deuil son fils Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (René) — A Montréal, le 4 décembre 1975; à l'âge de 66 ans, est décédé M. René Legault, époux de Gracia Brisebois. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Huguette, épouse de Michel Lavigne; Nicole, épouse de Gérald Labonté; et Francine; ses sœurs: sr Gracia Legault, S.D.L.P., Florence, Aurélie, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, boul Henri-Bourassa, à midi 40 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (René) — A Montréal, le 4 décembre 1975; à l'âge de 66 ans, est décédé M. René Legault, époux de Gracia Brisebois. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Huguette, épouse de Michel Lavigne; Nicole, épouse de Gérald Labonté; et Francine; ses sœurs: sr Gracia Legault, S.D.L.P., Florence, Aurélie, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, boul Henri-Bourassa, à midi 40 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de St-André-Avellin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINCOURT (Pauline) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Rôsairie Lincourt, née Pauline Vallée. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LINCOURT (Pauline) — A Montréal, le 4 décembre 1975, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Rôsairie Lincourt, née Pauline Vallée. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Rose) — A Repentigny, le 4 décembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Lorion, née Rose Dufour. Elle laisse 5 enfants: Jeannine, épouse de feu Walter Paul, Jean-Paul, Aline (Mme Jean Chartrand), Rita (Mme Jean Charron), d'Ottawa, Emile ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants et petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438, rue Notre-Dame, Repentigny, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORION (Rose) — A Repentigny, le 4 décembre 1975, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Lorion, née Rose Dufour. Elle laisse 5 enfants: Jeannine, épouse de feu Walter Paul, Jean-Paul, Aline (Mme Jean Chartrand), Rita (Mme Jean Charron), d'Ottawa, Emile ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants et petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438, rue Notre-Dame, Repentigny, à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Héliodore) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Héliodore Lussier, époux d'Agathe Després. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard-Georges Godin Ltée, 523 est, rue Rachel, pour se rendre à l'église St-Sacrement, rue Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au crématoire Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des offrandes de messes seraient appréciées.

LUSSIER (Héliodore) — A Montréal, le 3 décembre 1975, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Héliodore Lussier, époux d'Agathe Després. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Richard-Georges Godin Ltée, 523 est, rue Rachel, pour se rendre à l'église St-Sacrement, rue Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au crématoire Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des offrandes de messes seraient appréciées.

MARTEL (Léopold) — A Montréal, le 3 décembre 1975 à l'âge de 69 ans est décédé M. Léopold Martel, ancien marguillier de la paroisse Ste-Elizabeth, cofondateur de la Caisse populaire Ste-Elizabeth, ancien président de la Société St-Jean-Baptiste, ancien président de la Ligue du Sacré-Coeur de Ste-Elizabeth, époux de Rolande Drolet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Gilles Martel (Lucille Brooks), Mme Fernand Hamelin (Huguette), Mme Jean-Paul Arbie (Monique), Mme André Morin (Nicole), et Mlle Louise Martel, grand-père de Francine, Pierre, Richard, Serge, Sylvie et Stéphane. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 ouest, rue Notre-Dame pour se rendre à l'église St-Elizabeth, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Léopold) — A Montréal, le 3 décembre 1975 à l'âge de 69 ans est décédé M. Léopold Martel, ancien marguillier de la paroisse Ste-Elizabeth, cofondateur de la Caisse populaire Ste-Elizabeth, ancien président de la Société St-Jean-Baptiste, ancien président de la Ligue du Sacré-Coeur de Ste-Elizabeth, époux de Rolande Drolet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Gilles Martel (Lucille Brooks), Mme Fernand Hamelin (Huguette), Mme Jean-Paul Arbie (Monique), Mme André Morin (Nicole), et Mlle Louise Martel, grand-père de Francine, Pierre, Richard, Serge, Sylvie et Stéphane. Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 ouest, rue Notre-Dame pour se rendre à l'église St-Elizabeth, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORONI (Emile) — A Montréal, le 3 décembre 1975, est décédé M. Emile Moroni, membre (Assemblée Dollard) Chevalier de Colomb, 4e degré, membre des Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine) 3e degré; époux de Marie Mancino, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Pasquale (époux d'Antoinette Cirilli), Eligio, Louis (époux de Georgette De Carufel), Alfred, Elisa (Mme John De Mario), Dolores, Marguerite (Mme Paul LaSerte), ainsi que sa belle-sœur Thérèse (Mme Roger Cyr). Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Enrg., 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à